

CE NUMÉRO EST CONSACRÉ A L'AFFAIRE STEINHEIL

N° 46 — 1^{re} ANNÉE

REDACTION, ADMINISTRATION, ANNONCES
10, Rue Saint-Joseph, PARIS
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS ET CONCOURS
10, rue Saint-Joseph, PARIS
(On s'abonne dans tous les bureaux de poste.)

PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

PUBLICATION NATIONALE

FAITS DRAMATIQUES
ÉVÉNEMENTS PASSIONNELS
OU TRAGIQUES

ROMANS DE DÉTECTIVES
ET DE POLICE

LES DRAMES DE L'AMOUR
LES DRAMES DE LA VIE
LES DRAMES DE LA MORT

PARAIT CHAQUE SAMEDI

L'AFFAIRE STEINHEIL



La bague révélatrice

Alexandre Wolff, injustement accusé, ayant sommé Mme Steinheil de dire la vérité, le juge fit entrer Mlle Marthe : « Devant ma fille, s'écria la femme tragique, je jure que je ne suis pour rien dans la mort de mon mari et de ma mère. Je jure que l'assassin, c'est Alexandre Wolff. »

(Le Figaro, 27 novembre.)

Mme Steinheil implore M. Leydet, juge d'instruction.

(Voir les détails à la page suivante.)

LES MENSONGES DE LA FEMME TRAGIQUE

36861

L'ŒIL DE LA POLICE

LA BANDE DES CHAUFFEURS

GRAND ROMAN HISTORIQUE ET DRAMATIQUE

Par LOUIS BOUSSENARD

La scène est en Beauce, au mois de mai 1793, Jean de Montville, jeune et beau gentilhomme ruiné par la Révolution, voudrait épouser la très belle Valentine de Rougemont qu'il aime et dont il est aimé. Mais la mère de Valentine s'y oppose parce que Jean est pauvre. — A l'issue d'un rendez-vous avec sa fiancée, Montville tombe entre les mains des brigands qui désolent à cette époque le pays : on le conduit devant le chef des Chauffeurs, Fleur-d'Épine, dit l'Infra ; ce dernier lui propose de devenir son successeur ; ainsi le gentilhomme pourra s'enrichir et épouser Valentine. Jean refuse avec indignation. Enfin lui laisse huit jours pour réfléchir. — Montville finit-il par accepter ? nous l'ignorons. Toujours est-il que Fleur-d'Épine présente aux Chauffeurs son successeur, un homme qui a la même taille gigantesque que Jean et qui porte toujours un masque sur la figure. — La première expédition commandée par le nou-

veau chef est dirigée contre les fermiers du Gautay qui ont précisément élevé Montville. Les portes de la ferme sont enfoncées ; le père Foucher, le fermier, est réduit à l'impuissance. Le chef ordonne d'allumer du feu et de chauffer le vieillard. La sinistre opération se poursuit malgré les supplications de Foucher et de sa femme qui subit, elle aussi l'atroce supplice. Mais ils ont reconnu, ou ont cru reconnaître l'homme au masque, le chef de l'expédition ; c'est Jean de Montville, l'enfant qu'ils ont élevé. A leurs souffrances physiques s'ajoute cette dure peine morale. Mais la vérité avant tout : ils déclarent au juge que leur bourreau est Jean de Montville.

(Voir la suite à la page 6).

L'AFFAIRE STEINHEIL

Une série de coups de théâtre. — Le domestique Rémy Couillard inculpé de vol. — La bague révélatrice. — Les tergiversations de Mme Steinheil. — Elle avoue qu'elle a mis la perle dans le portefeuille. — Elle raconte la scène du crime à deux journalistes. — On arrête Alexandre Wolff, le fils de la domestique. — Révélations et anecdotes. — On relâche Wolff, on arrête Mme Steinheil. — La mort de Félix Faure.

L'affaire Steinheil, pendant ces jours derniers, a passionné l'opinion publique qui voit à juste raison dans ce drame mystérieux l'affaire la plus troublante des annales judiciaires.

LE PORTEFEUILLE DE RÉMY COUILLARD

Rémy Couillard possédait, comme tout le monde, un portefeuille ; c'est une sorte de calepin grossier, très « fatigué », recouvert de moleskine, avec cette inscription imprimée en lettres dorées : « Rues de Paris ».

L'intérieur de ce calepin contient, en effet, l'indication des rues et monuments de Paris.

C'est ce portefeuille que M. Chabrier, cousin de Mme Steinheil, apporta, vendredi, vers cinq heures, à M. Hamard, chef du service de la Sûreté.

M. Chabrier expliqua au magistrat que l'on avait trouvé ouverte, au milieu du calepin de Rémy Couillard, une lettre que Mme Steinheil avait confiée au valet de pied pour qu'il la mit à la poste, quelques jours plus tôt.

M. Hamard, sceptique sur la perle de Mme Steinheil, refusa formellement d'ouvrir le portefeuille.

Ce n'est là qu'un acte d'indélicatesse, objectait-il, et la loi ne punit pas de tels actes. Je ne puis que prendre note d'une communication qui me fait voir sous un autre jour le domestique que j'ai souvent interrogé au sujet du crime.

Le visiteur insista, mais il dut se retirer sans avoir obtenu ce qu'il espérait.

Vers six heures et demie, il revint au quai des Orfèvres et plaça le portefeuille sur le bureau de M. Hamard.

— Je ne le prendrai point, lui répondit encore le chef de la Sûreté. Je vous ai expliqué déjà que je ne puis rien faire.

— Mais examinez-en le contenu, répliqua le visiteur avec insistance.

— Pas davantage. Je ne puis en prendre livraison ni voir ce qu'il y a dedans.

— Mais si vous découvrez autre chose ?

— Quand même, déclara M. Hamard.

Aucun mandat ne m'autorise à fouiller dans les papiers de Rémy Couillard. Je n'y regarderai point.

Le parent de Mme Steinheil s'éloigna, un peu déçu.

Vers neuf heures et demie, on vint annoncer à M. Hamard que Mme Steinheil demandait à le voir pour lui faire une communication importante. Le chef de la Sûreté, qui était retiré dans son appartement, descendit aussitôt à son bureau, où Mme Steinheil fut introduite sur-le-champ.

La veuve du peintre lui raconta alors que, désirant trouver à son domestique une place de chauffeur, qu'il recherchait, elle l'avait fait venir et l'avait prié de lui donner une pièce établissant exactement son identité. Le valet avait alors sorti son portefeuille pour y chercher cette pièce. Mme Steinheil remarqua qu'il était gêné. Mlle Marthe Steinheil, ayant passé derrière Rémy Couillard, aperçut une adresse de lettre qui était son écriture. Elle s'en empara, et l'on apprit ainsi que le domestique avait conservé par devers

lui une lettre qu'il avait été invité à mettre à la poste.

A ce moment, Mme Steinheil prit le portefeuille ; ce que voyant, le domestique, affolé, s'enfuit.

En fouillant l'objet, la veuve du peintre découvrit alors la perle qui lui appartenait. Telles sont les déclarations que Mme Steinheil a faites à M. Hamard.

« JE SUIS INNOCENT ! »

A la suite de ce récit, le chef de la Sûreté prévint M. Leydet, juge d'instruction, et l'on envoya chercher Rémy Couillard. On l'interrogea, jusqu'à trois heures du matin, sur la présence de cette perle dans son portefeuille.

Le domestique persista à dire que, si on l'y avait trouvée, c'est que quelqu'un l'y avait mise et que, pour lui, il ne savait pas qu'elle y fût.

Tout cela dit d'un ton très tranquille. Rémy Couillard ne peut rien ajouter. Quant à l'assassinat de M. Steinheil et de Mme Japy, sur lequel on l'interrogeait, il a reproduit la réponse qu'il n'a pas cessé de faire chaque fois que M. Hamard lui en a parlé :

— Je suis innocent.

Car il ne peut arriver à dire : « Je suis innocent. »

Rémy Couillard passa la nuit dans un des locaux de la Sûreté, sous la surveillance du brigadier Déchet et de deux inspecteurs responsables qui le veillaient à tour de rôle.

Bientôt il était inculpé de vol et restait à la disposition du juge d'instruction.

EXPLICATIONS EMBARRASSÉES ; RÉVÉLATIONS ROMANESQUES

Dès le premier instant la Sûreté restait convaincue que Mme Steinheil accusait à la légère le pauvre Rémy Couillard. Pressée de dire comment elle avait découvert la perle et quel papier enveloppait cet objet précieux, elle donna des explications très embarrassées.

Mme Steinheil donna une explication des plus romanesques sur les mobiles qui avaient poussé Couillard à voler la perle et les lettres.

— Rémy a volé les lettres, j'en suis convaincue, pour empêcher le mariage de ma fille. Il aimait Marthe ! Des lettres anonymes m'avaient prévenue, et chaque jour encore j'en reçois de nouvelles, plus formelles à ce sujet. C'était une passion secrète et farouche. Son but, en interceptant la correspondance de ma fille et de son fiancé, — car enfin on n'a trouvé, je le sais, que deux lettres, mais combien en a-t-il détruit ? — était d'empêcher cette union, qui achevait la ruine de ses espoirs insensés. Il a agi par vengeance, une vengeance épouvantable et lâche. Qui sait ? quand il a vu que le mariage se ferait quand même, un soir que ma fille était absente, retenue à Bellevue... »

LA PERQUISITION

Sentant qu'on commençait à la suspecter et à trouver un peu bizarres toutes les explications qu'elle donnait, Mme Steinheil exigea des perquisitions à son domicile, impasse Ronsin. Ces perquisitions minutieuses ne donnèrent aucun résultat.

ÉMOUVANTE CONFRONTATION

Entre temps se produisait un témoignage capital. M. Souloy, bijoutier, 119, rue du Temple, s'était présenté spontanément à la Sûreté et avait déposé en ces termes :

— Le 12 juin dernier, Mme Steinheil vint chez moi et me remit une bague art nouveau dans laquelle était enchâssée une perle. Cette bague, je l'ai reconnue dans les descriptions qu'on vient d'en donner, elle figure dans la liste des bijoux volés après l'assassinat de M. Steinheil ; quant à la perle, je n'en puis douter, c'est elle — ou une toute semblable — qui a été trouvée dans le portefeuille de Rémy Couillard.

Mme Steinheil venait donc me demander d'enlever la perle de la bague et de l'enchâsser dans une bague nouvelle. J'acceptai et m'acquittai du travail.

Quelque temps après, Mme Steinheil revint. J'avais gardé la bague dont j'avais ôté la perle ; elle me pria de ne pas la mettre dans le commerce.

Cette déposition, dont on comprend l'importance, M. Souloy vient la confirmer devant le juge. Celui-ci lui montre la perle trouvée dans le portefeuille, et le témoin la reconnaît formellement comme étant celle qui lui fut un moment confiée.

M. Leydet se décida de confronter Mme Steinheil, M. Souloy et Rémy Couillard. La veuve du peintre inflige un démenti au bijoutier qui maintient son dire. A bout de forces, Mme Steinheil s'évanouit et l'on fut obligé d'interrompre la confrontation pour lui laisser reprendre ses sens.

La vérité allait se manifester.

MADAME STEINHEIL AVOUE

Dans la soirée, en présence de deux de nos confrères, Marcel Hufin et Georges de Labruyère, Mme Steinheil a fait cette atroce déclaration :

« Non ! ce n'est pas Couillard qui a placé la perle dans son calepin ; c'est moi qui l'y ai mise. »

Il est innocent.

Je vais tout vous dire.

Je suis une lâche, j'ai eu peur, l'assassin, c'est Alexandre Wolff, le fils de Marquette ; c'est lui qui est venu le soir du crime, le 30 mai dans la nuit.

(Voir la suite page 11.)

SAUVAGE AGRESSION

Sous ce titre, nous avons raconté dans un récent numéro qu'un charretier avait été assassiné par les frères Aubry, de Champignelles. Nous tenions cette information d'un journal quotidien d'habitude bien informé. Il résulte de nos renseignements particuliers que les frères Aubry, honorablement connus à Champignelles, sont complètement étrangers à l'attentat criminel dirigé contre le malheureux charretier, et nous considérons comme un véritable devoir de donner la plus large publicité à la présente rectification.

CONCOURS N° 12

Le Crime de la Rue Machin

Huit personnes coupées en morceaux

Concours en huit séries

QUATRIÈME SÉRIE

On vient de découvrir dans l'immeuble situé au coin de la rue Machin et du square du même nom un crime effroyable. Huit personnes : le grand-père, la grand-mère, le père, la mère, le fils, la fille, la bonne et le petit groom ont été coupés en 14 morceaux chacun. On se perd en conjectures sur le mobile de cet épouvantable forfait.

Voici le corps dépecé d'une des victimes. Laquelle ? Nous prions nos aimables lecteurs et lectrices de réunir les restes épars de la malheureuse ou du malheureux et de nous dire qui il est : père, mère, fils, etc. Ce concours comprendra huit séries, et chaque série une personne à reconstituer. Lorsque paraîtra la huitième série nous vous indiquerons la date à laquelle vous devrez nous envoyer ensemble les huit personnes que vous aurez ainsi remises sur pied.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les huit solutions devront être adressées à M. Lecocq, à l'Œil de la Police, 8, rue Saint-Joseph, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

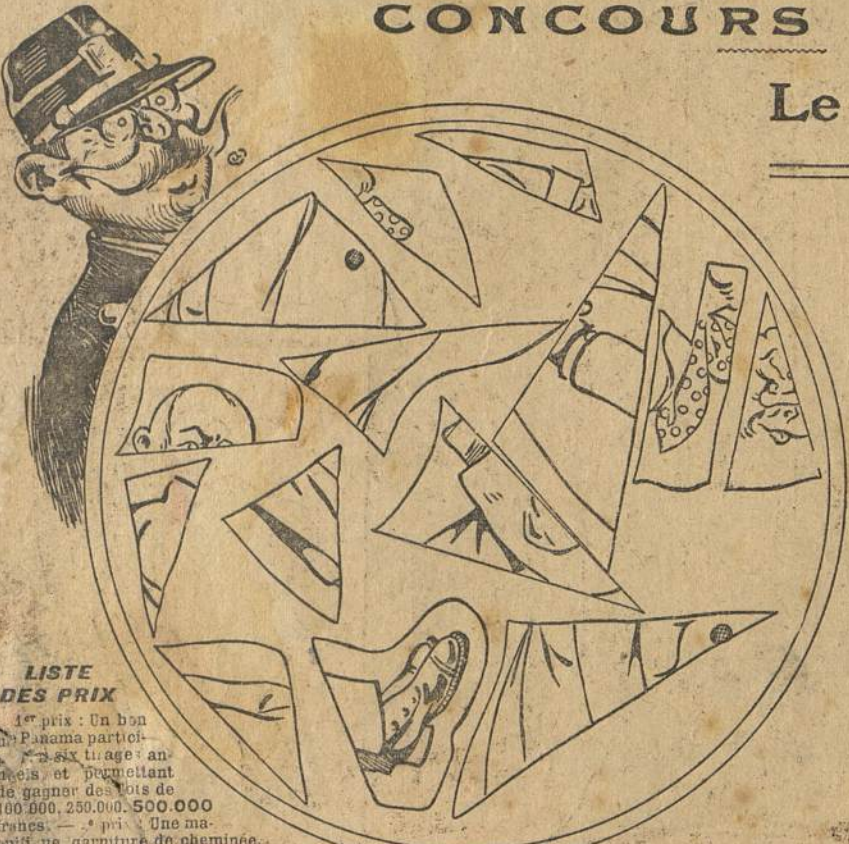
Il est indispensable d'envoyer avec les huit solutions, les huit bons de concours qui se trouvent à la page 11 de l'Œil de la Police.

L'ŒIL DE LA POLICE informe ses lecteurs sur les événements du monde entier ; il publie trois grands romans, des nouvelles gaies et dramatiques, des tribunaux comiques.

PARAIT CHAQUE SAMEDI

Plus de 100 dessins en noir et en couleurs

Abonnements : FRANCE 6 fr. par an. ÉTRANGER 8 fr. par an.



LISTE DES PRIX

1^{er} prix : Un bon de Panama participant à six tirages annuels, et permettant de gagner des lots de 100.000, 250.000, 500.000 francs. — 2^e prix : Une magnifique garniture de cheminée, pendules et candélabres en marbre et bronze doré. — 3^e prix : Un superbe étui à cigarette en argent ciselé, intérieur doré d'une valeur de 60 francs. — 4^e prix : Une ravissante table à ouvrage. — 5^e et 6^e prix : Un bon de la Presse pouvant gagner un lot de 40.000 francs. — Du 7^e au 20^e prix : Une belle chaîne de montre en argent pour homme. — Du 21^e au 40^e prix : Un délicieux petit bronze, buste de femme, sur socle en marbre. — Du 41^e au 99^e prix : Un couteau à main, biseauté, garniture imitation de vieux bronze. — 100^e prix : Un très beau porte-monnaie.

porte cartes, pour dame. — Du 101^e au 150^e prix : Un très joli vide-poches en porcelaine, genre Saxe. — Du 151^e au 199^e prix : Excellents cils aux deux coutures. — 200^e prix : Un très riche tire-boutons en argent dans un bel écorin. — Du 201^e au 250^e prix : Beaux boutons de manchettes, patés vieux argent, pour homme. — Du 251^e au 299^e prix : Un ouvrage en très original, sujet, crocodile et tête de nègre. — 300^e prix : Une splendide bonbonnière en métal doré, entièrement guillochée.

Lire à la page suivante : RETOUR DE VOYAGE, dramatique et piquante aventure



DE LA POLICE dans le Sud et dans le Centre

ASSOMÉ PAR UNE PLAQUE DE FER. — M. Cazalens, intendant général du 16^e corps d'armée, a été grièvement blessé à la tête par une lourde plaque de fer qui s'est détachée soudain du réservoir des cabinets, aux bureaux de l'intendance. **MONTELLIER.**



L'ERREUR DE LA RECRUE. — Un jeune paysan de Felines (Haute-Loire), incorporé récemment dans un régiment de Lyon, ne pouvait s'habituer à la vie militaire. Un matin, accostant le major, il lui demanda à passer devant le conseil de réforme. Le major rabroua le jeune soldat en ces termes : « Allez-vous-en au diable et que je ne vous revvoie plus ! ». Le jeune paysan comprit mal et le soir il prit le train pour son village. Trois jours plus tard, le soldat était cueilli dans sa ferme, par les gendarmes de La Chaise-Dieu. **HAUTE-LOIRE.**



ENFANT NOYÉE DANS UNE CUVÉ. — Mme Juglar, ménagère, surveillait de sa fenêtre, sa fillette Yvonne, âgée de 4 ans, qui s'amusa dans la cour. Tout à coup, la malheureuse mère s'aperçut que la petite Yvonne était tombée, la tête la première, dans une cuve en tôle, où il y avait à peine 10 centimètres d'eau. Elle se précipita, la prit dans ses bras et la porta dans une pharmacie où l'on pratiqua des tractions rythmées de la langue, mais la mort avait fait son œuvre. **TOULOUSE.**



HORRIBLE EXPLOSION. — En gare de Brenil, une caisse marquée mercerie, mais contenant en réalité des pétards et marrons d'artifice, a fait explosion. Deux hommes d'équipe ont été atteints : le facteur Bayse, âgé de 28 ans, a été littéralement mis en bouillie ; ses jambes ont été projetées par-dessus une maison de deux étages. M. Louis Beaunejeant, conducteur, père de deux enfants, a eu la jambe droite brisée, et il a dû être amputé à l'Hôtel-Dieu de Clermont. L'explosion aurait été causée par des pois fulminants, dits « bombes japonaises ». **PUY-DE-DÔME.**

FEUILLETON DE L'ŒIL DE LA POLICE n° 46.

RETOUR DE VOYAGE

Il était bien près de minuit, quand Rouvel et sa femme rentrèrent chez eux, après deux jours d'absence, deux jours de fête qu'ils venaient de passer à la campagne.

Une voiture les avait amenés de la gare de Lyon, jusqu'au coquet pavillon qu'ils occupaient tout à proximité du bois de Vincennes, sur le boulevard Poniatowski.

Bien que de grands immeubles aient été récemment construits en cet endroit, le quartier très isolé est peu sûr, aussi Mme Rouvel avait-elle insisté pour que le fiacre ne s'éloigne qu'après leur rentrée chez eux. Elle se sentait, ainsi, plus tranquille, plus rassurée.

Ils étaient en route depuis le soir, et ayant consulté leur horaire, n'avaient pu dîner en route, ainsi qu'ils comptaient le faire dans une station intermédiaire où se trouvait un buffet. Ils se disposaient donc à prendre un peu de nourriture chez eux, aussitôt rentrés.

— Edouard, fit Mme Rouvel à son mari, je me sens tellement fatiguée, je ne tiens plus debout. Tu serais bien aimable de descendre à la cuisine et d'y prendre ce que tu

trouveras dans le garde-manger. Pour moi, un peu de pain et de fromage me suffira. Je monte me coucher. Tu me rejoindras là-haut.

Elle monta, en effet, à l'étage supérieur où se trouvait sa chambre à coucher, tandis qu'Edouard Rouvel descendait à la cuisine, située au sous-sol.

— Ah, les femmes, pensa-t-il, toutes les mêmes ! Deux jours de campagne, un voyage de quelques heures, et elles ne tiennent plus debout. Avec cela, je ne sais pas où elle range les couverts.

Et tout en grommelant, il fouillait partout. Il s'apprêtait à remonter cette dinette improvisée, sur un plateau, quand il crut entendre du bruit au-dessus de lui, dans la salle à manger.

Non, il ne s'était pas trompé, c'était bien un bruit de pas. Or, ce ne pouvait être sa femme, qui était dans sa chambre, en train de se coucher.

Des voleurs alors ? Il prêta de nouveau l'oreille. A n'en pas douter, on s'était introduit chez lui, et, surpris par leur retour inopiné, le ou les voleurs ne savaient comment fuir.

Remontant l'escalier sans faire le moindre bruit, il traversa le couloir qui de la porte d'entrée séparait les pièces du rez-de-chaussée, et entrant dans son cabinet de travail, il y prit deux revolvers dont il s'arma, revint vers la salle à manger, et tournant rapide-

LE SECRET DE L'ENFANT

Grand Roman de Passion (suite)

PAR PAUL ROUGET

QUATRIÈME PARTIE

I

HEURES SOMBRES (suite).

Le lendemain de l'entretien... qu'il avait eu avec sa mère... Hugues avait quitté Paris.

Rodolphe, naturellement, n'avait pas voulu se séparer de lui et il avait suivi son ami.

Avant qu'il s'éloignât, Yvonne avait dit à son fils :

— N'oublie pas que, de la satisfaction ou de la douleur que me causera à l'avenir ta conduite, dépend uniquement la durée de mon existence.

Et lui, en l'embrassant, un peu fiévreux, un peu gêné, conscient dans son inconscience même de la responsabilité... effroyable que désormais il encourait :

— Oui, mère. Rassure-toi. A mon sujet, ne te parviendront plus, dorénavant, que de bonnes nouvelles.

— Du reste, je serai absent le moins longtemps possible.

Après qu'il eut disparu, elle retombait sur la chaise-longue où, durant des heures, elle était demeurée immobile, plongée en des rêveries insondables.

Le matin même, elle avait mis Madeleine au courant de ce qui se passait.

Selon l'habitude qu'elle avait contractée, celle-ci n'avait fait aucune objection au départ de Hugues.

Mais elle avait posé sur sa sœur un regard lourd de tristesse... un long regard, qui semblait dire :

— Pauvre mère qui espère encore... qui espère toujours.

C'est ainsi que Hugues s'était rendu à Nice où, avec Rodolphe Radzill, il s'était installé à l'Hôtel-Plage.

Le hasard avait amené au même hôtel... entre autres personnages de marque... le chevalier Pitaro et sa fille Ida, une jeune fille de dix-neuf ans, brune, grande, souple, à l'allure décidée, au regard hardi, aux manières libres, élevée à l'américaine, mais dont l'œil se faisait sévère, dont le sourire se figeait, devenait glacial, dès qu'on croyait pouvoir, devant elle, s'affranchir des lois de la plus stricte bienséance.

En somme, elle appartenait à la catégorie des jeunes filles que notre époque a baptisées : des demi-vierges.

On ne savait jusqu'à quel point elle s'était compromise.

Était-elle pure ? Cachait-elle une âme curieuse, perverse... Avait-elle laissé prendre à ses nombreux valseurs — comme on l'affirmait — quelques légères

* Voir L'Œil de la Police n° 45.

privautés que tolère la morale moderne — la morale d'un certain milieu sur-tout ; le nombre de ses « flirts » était-il aussi élevé qu'on voulait bien le dire ?... Il eût été difficile de le certifier... de faire en cela la part exacte de la vérité et de la calomnie.

Nulle accusation précise ne pouvait être formulée contre elle.

Peut-être valait-elle mieux que sa réputation.

Le monde est si méchant !...

Sans doute, les femmes ne lui pardonnaient-elles pas sa beauté qui était extrême. Et, sur la promenade des Anglais, au casino ou sur la plage, lorsqu'elle apparaissait, au bras de son père, un murmure d'admiration saluait son passage.

Le chevalier Pitaro était un fort bel homme, à peine grisonnant, et capable encore d'inspirer aux femmes de tendres sentiments.

On le disait excessivement riche.

C'était exact.

Quelle était l'origine de sa fortune ?...

Qui était-il en réalité ?

Nul n'eût pu répondre à ces deux questions.

Avait-il bien le droit de porter le titre qu'une lignée glorieuse d'ancêtres... à travers les siècles... lui avait légué, prétendait-il ?

Mystère.

L'extraordinaire beauté de sa fille n'était pas la moindre chose qui aidât à faire ouvrir toutes les portes devant le chevalier Pitaro.

On savait le chiffre énorme de la dot de celle-ci.

Deux millions.

Nul ne s'inquiétait si ces deux millions avaient été gagnés par le chevalier autour d'un tapis vert... en « forçant la chance » ou à la suite de spéculations louches, mal définies...

La mente était lâchée à la curée de l'or.

Triste génération !...

Un des premiers, Hugues Lackau, hardiment, s'était mis sur les rangs.

Les événements le servaient.

Il vivait... avec le chevalier et sa fille... dans une promiscuité constante.

L'heure du déjeuner... celle du dîner... dans l'immense salle à manger de l'hôtel... les rapprochaient.

Ils étaient voisins de table.

Entre eux, des relations rapidement s'étaient établies.

Il était devenu l'ami du chevalier.

Tous les trois, ils faisaient des promenades... des excursions dans les environs de la ville... et, lorsque le bras d'Ida se posait sur le sien, il la sentait frémir légèrement.

Il avait vingt-deux ans... il était beau garçon... il portait un nom des plus purs

du Gotha... pourquoi n'eût-il pas fait la conquête de la brune Italienne ?

D'ailleurs, le chevalier semblait l'encourager et, de fort bonne grâce, envisager la perspective d'avoir un jour pour gendre le vicomte Hugues Lackau.

Aussi, lorsque, quinze jours plus tard, il avait annoncé son départ et celui d'Ida pour Gènes... où, aux portes mêmes de la ville... il possédait un château qu'on citait comme l'un des plus beaux qui fût... il avait invité Hugues à venir passer un mois auprès d'eux dans cette Italie chantée, divinisée par les poètes et par les artistes et qui était inconnue du fils d'Antoine Pellrot.

Comme bien l'on pense, Hugues avait accepté.

Ce mariage... inespéré... s'il se fai-

sait... serait, pour lui, le salut, enfin !... Il était parti... laissant seul, à Nice, Rodolphe Radzill, qu'il devait venir retrouver quatre ou cinq semaines plus tard.

En effet, ce laps de temps écoulé, il était reparu à l'Hôtel-Plage, la mine rayonnante, l'œil conquérant ; et dans son allure se trahissait une assurance que, avant son départ, il était loin de posséder.

Rodolphe, remarquant cette transformation, avait demandé à son ami :

— Eh bien... où en sont tes affaires avec la jolie Ida... Es-tu satisfait de ton séjour à Gènes ?...

— On ne peut plus satisfaire... Tout marche pour le mieux... La belle enfant m'adore... Quant au chevalier Pitaro, il ne voit que par mes yeux... Et il me reste peu de chemin à franchir pour, du rôle de soupriant officieux, passer à celui de fiancé officiel.

— Quand dois-tu les revoir ?

— Très prochainement... Notre séparation a été déchirante, parole d'honneur... Ida avait les larmes aux yeux... De son côté, cet excellent chevalier me serrait les mains à les broyer et il ne cessait de me répéter : « A bientôt, mon jeune ami... Ma maison est la vôtre, vous le savez... Revenez-nous prochainement... Ma fille et moi nous compterons les jours de votre absence... Faites qu'elle ne se prolonge pas trop... »

Pourtant le bonheur de Hugues, n'était pas sans mélange.

Son calme n'était qu'apparent...

... Sa tranquillité était feinte.

Il avait écrit à Yvonne pour lui faire part de sa rencontre avec le chevalier Pitaro et de l'intention qu'il avait de demander, à celui-ci, la main de sa fille.

Mais ce n'était pas de ce côté qu'il fallait chercher le motif de son angoisse... de l'angoisse profonde qu'il éprouvait depuis qu'il était revenu à Nice.

Car il n'ignorait pas — une agence à



DE LA POLICE DANS LE SUD-OUEST

ON VOLE DES ENFANTS DANS LES LANDES. — A l'entrée de la nuit, Mme A. Soleil s'était absente pendant quelques instants, pour aller à la messe. Un homme en profita pour pénétrer dans la maison. L'enfant, effrayé, se leva, mais aussitôt l'inconnu le saisit, l'enveloppa dans un vêtement et sortit, l'emportant sous le bras. Les cris de l'enfant, quoique étouffés par l'étoffe qui l'enveloppait, furent entendus par une fillette, qui se mit aussi à crier.



Le ravisseur, craignant sans doute d'être arrêté, abandonna alors l'enfant et s'enfuit. L'enfant n'a pu donner qu'un très vague signal de l'individu qui l'emportait. Tout fait supposer qu'il faisait partie d'un groupe de nomades arrivés le soir dans une roulotte. **CAP BRETON.**



DEUX MÉGÈRES. — M. Raphaël Fourtassy était gai, très gai. Il voulait communiquer sa joie de vivre à deux femmes de mœurs légères, Germaine Chateaux et Marguerite Bertrand. Mais ces dames n'avaient sans doute pas envie de rire, car elles répondirent par des insolences aux propositions gaillardes de Fourtassy. Mécontent, l'homme gai gifla les deux femmes tristes. Rendues furieuses par cet affront, les mégères se précipitèrent sur Fourtassy et le mirent à mal tant à coups de pied qu'à coups de poing. Ces femmes vigoureuses ont malmené des agents qui les menaient au poste. **BORDEAUX.**



TUE POUR UNE FEMME. — Un cantonnier-chef, nommé Tapon, a été tué par un cultivateur du nom de Marot. Tapon était l'amant de la femme Perrineau, fille de Marot. Perrineau ayant surpris sa femme avec le cantonnier, une rixe éclata entre les deux hommes. Marot accourut au secours de son gendre et tira un coup de fusil sur Tapon. Celui-ci tomba mort. Marot et Perrineau rendront des comptes à la justice. **CHARENTE-INFÉRIEURE.**

laquelle il s'était adressé par prudence ayant mission de surveiller... Tournier — que celui-ci s'était, depuis quelque temps... fixé dans les environs.

A cette nouvelle, il avait pâli, et tout de suite, il avait pris le parti de fuir, de s'éloigner au plus vite.

Ensuite il avait réfléchi.

Partout où il irait... en quelque endroit qu'il se réfugiait... l'ancien chemin-neau le retrouverait, cela était certain.

Alors, à quoi bon chercher à l'éviter ?

Un vieil adage ne dit-il pas... au contraire, que la prudence exige qu'on se tienne à proximité de ses ennemis.

De près, on voit mieux le danger, et l'on y fait face plus rapidement.

Le jeune homme s'était rendu à cette vérité.

D'autant plus que les menaces du bandit... réellement... le terrorisaient.

Il se savait à la discrétion de cet homme.

Et sans cesse, il tremblait à la pensée d'un scandale possible.

Et, affolé par la perspective d'être chassé de l'hôtel de l'avenue du Bois, comme un intrus, comme un voleur... il avait assuré Tournier que, dans la première semaine du mois de janvier — on était alors à fin novembre — il lui remettrait le reliquat de la somme convenue entre eux.

Le bandit avait accepté.

Mais Hugues n'avait pu tenir son engagement.

La malchance qui, dans les cercles, à Paris, lui faisait perdre « tout ce qu'il voulait », pour employer une expression populaire... la malchance l'avait poursuivi à Nice.

Le peu d'argent que, avant son départ, Yvonne lui avait remis... s'était évanoui comme de la fumée... avait été rafié, au bout de quelques jours, par des banquiers qui, à la table de baccara, semblaient s'être fait une spécialité de l'abatage à « huit » et à « neuf ».

Et devant ce désastre à prévoir... mais non prévu... Hugues avait perdu le peu de sang-froid que jusqu'alors il avait réussi à conserver.

Par surcroît de malheur, Rodolphe qui avait partagé sa déveine et dont les fonds, présentement, étaient très bas... Rodolphe ne pouvait lui être d'aucun secours.

Mais, en l'occurrence, le cas s'aggravait du fait que le vieux baron ne paraissait pas disposé à changer de décision.

Et cela précisément au moment où Tournier revenait à la charge !...

Car, à peine Hugues était-il de retour de l'équipée galante faite dans les environs de Nice en compagnie de Rodolphe et des deux petites Anglaises du Casino, que l'un des domestiques de d'Hôtel-Plage lui remettait une lettre apportée la veille pour lui.

Il décacheta cette lettre dont tout de suite il avait reconnu l'écriture.

— Le misérable !... prononça-t-il avec un éclair de rage dans les yeux.

Ah ! pour lui, sans cet homme... sans ce bandit, la vie eût été belle !...

Avec quelle volupté il l'eût étranglé... avec quelle joie sauvage il eût assisté à son agonie !...

Tournier mort, il était débarrassé.

Libre !

— Deux quoi ? Deux cambrieurs ? Où sont-ils ?

— Là, devant moi, je les tiens en respect avec mes armes. Voulez-vous avoir l'obligeance d'aller chercher des agents ?

Le marchand de vin les regarda un instant en silence, tous les trois, puis lui dit :

— Ça ne prend pas, mon ami. Allez essayer ce truc-là ailleurs, mais pas avec moi !

— De quel truc voulez-vous parler ?

— Ah, non, la blague est bonne ! Et vous voulez que j'aille vous chercher des agents ?

— Mais naturellement !

— Pour que pendant ce temps-là, à vous trois vous me « barbotiez » mon argent ! Non, mais ! moi aussi, je suis armé.

Et il sortit un revolver de son tiroir.

— Pour qui me prenez-vous ? Pour un imbécile ? Allons, en voilà assez. C'est pas la première fois qu'on cherche comme cela, tard le soir, à me faire sortir de ma boutique, pour me voler. Allez, fiez, avec vos revolvers et vos cambrieurs « à la manque ». Je vous dis que ça ne prend pas.

— Comme vous voudrez, répondit Rouvel. Alors je vais rester là jusqu'à ce que passent des agents. Et nous verrons bien, si je vous ai dit vrai ou non.

— Restez tant que vous voudrez, quant à moi, je vais fermer la boutique.

A ce moment Rouvel aperçut par la porte entr'ouverte un magnifique jambon, dans un

Tout danger disparaissait.

Cette pensée le fit frissonner.

Il la repoussa avec horreur.

Le jeune homme porta la main à sa tête où, lui semblait-il, par une fissure produite dans son crâne, la folie entrerait.

Il s'était étendu, tout habillé, sur un canapé.

Malgré l'angoisse... l'atroce angoisse... qui le tenaillait... peu à peu il s'était assoupi.

Tout à coup, il eut un sursaut, et se mit debout.

On venait de frapper à la porte.

Hugues était devenu tout pâle.

— Lui... déjà... murmura-t-il.

Un domestique apparaissait.

Il annonça :

— C'est l'homme qui, hier, s'est présenté à l'hôtel... Il demande à parler à monsieur le vicomte.

— Faites entrer, ordonna le jeune homme.

Un instant, il avait eu la pensée de faire dire à Tournier qu'il n'était pas de retour... Mais il avait songé presque aussitôt que c'était là un jeu dangereux, et que mieux valait, bravement, affronter le péril.

... Tenir tête à l'orage.

Cinq minutes plus tard, vêtu d'un costume d'étoffe grossière, un chapeau melon à la main, l'amant de Mélie était introduit auprès du fils de son ancien ami.

— Enfin... prononça-t-il arrogamment... on vous trouve donc... Vraiment, ce n'est pas dommage.

Hugues avait froncé les sourcils.

L'impertinence du misérable l'exaspérait.

Mais il comprit que la colère serait mauvaise conseillère et il fit sur lui-même, pour conserver son calme, un puissant effort.

Tournier reprenait :

— Je suis passé hier... le garçon de l'hôtel a dû vous remettre ma lettre... Nous sommes à la fin du mois... Je pensais que, cette fois, vous n'aviez pas oublié votre promesse... Et j'ai pris la peine de venir à Nice pour vous la rappeler... Mais votre mémoire est courte, monsieur Hugues Lackau, et ce vous est un plaisir, dirait-on, de vous moquer des pauvres gens.

— Je ne me moque de personne, mon brave Tournier... De vous, moins que de tout autre... Hélas ! pas plus aujourd'hui qu'hier, pas plus ici qu'à Paris il ne m'est possible de vous remettre la somme que je reste vous devoir.

— Oh ! oh !... s'exclama le gredin en faisant un pas en arrière, c'est pour rire, ce que vous dites-là, je suppose.

— Non... malheureusement, c'est la vérité. Je comptais sur un envoi d'argent qui ne m'est pas parvenu...

— Toujours la même balangoire... Vous me l'avez déjà servie en un autre endroit... avec une légère variante peut-être... Mais je ne m'y laisse plus prendre...

Il avait élevé la voix.

Son visage, mauvais, bestial, exprimait une sombre résolution.

Et Hugues, apeuré :

— Pas si haut, je vous en prie, on pourrait vous entendre.

— Et que m'importe à moi qu'on m'entende !... Quels ménagements ai-je à con-

server ! Quelle crainte peut arrêter les paroles à mes lèvres ! Ouvrez donc cette porte pour voir et commandez aux larbins de l'Hôtel-Plage de me jeter dehors... Vous n'osez pas... Et pourtant ce n'est pas l'envie qui vous manque... Mais voilà, vous n'êtes pas le plus fort... Vous n'ignorez pas que les gens qui vous saluent obséquieusement, s'écarteraient de vous s'il me prenait la fantaisie de leur révéler votre véritable état civil.

— Taisez-vous !...

Hugues, menaçant, avait fermé les poings. Tournier, à qui ce geste n'avait pas échappé, eut un haussement dédaigneux des épaules.

Imperturbable, il poursuivit :

— J'ai besoin d'argent, je ne partirai pas d'ici avant que vous m'en ayez donné.

— Mais, je vous le répète, je n'ai pas un sou... pas un maravedi.

— Trouvez-en.

— Ça m'est impossible.

— Vous avez des amis.

— Mon crédit, auprès d'eux, est épuisé.

— Alors c'est tant pis pour vous.

— Que voulez-vous dire ?

— Ceci : si dans cinq minutes vous ne vous êtes pas exécuté, demain, Mlle Yvonne de Lancenay et sa sœur sauront que vous êtes l'enfant de leur ex-valet de chambre... et qu'un crime... couvert par la prescription et auquel j'avouerais, franchement, avoir collaboré, — car la justice ne peut m'en demander raison, — vous a permis d'usurper un nom qui n'est pas le vôtre.

De pâle qu'il était, Hugues devint livide.

— Vous ne ferez pas cela.

— Pourquoi ?

— Voyons, réfléchissez... agir ainsi serait de la folie... Quel bénéfice en tireriez-vous ?... Aucun... Vous avez été l'ami de mon père... Vous ne voudrez pas être l'artisan de ma perte.

— C'est vrai, j'ai été l'ami de votre père... Ça ne signifie nullement que je sois le vôtre... Lui, au moins, s'est conduit avec moi loyalement... Les promesses qu'il m'a faites il les a tenues... Pouvez-vous en dire autant ?... Et puis, en affaires, vous le savez, celui qui écoute la voix du sentiment est un niais... Vous me devez onze mille francs. Donnez-les moi... je ne connais pas autre chose... Sinon...

Il n'acheva pas sa phrase mais il eut un geste significatif... un geste qui fit glisser entre les épaules du jeune homme un froid mortel.

— Mon bon Tournier... supplia-t-il d'une voix que l'angoisse rendait presque méconnaissable.

Celui-ci ne parut pas entendre.

Il avait fait un pas de retraite.

Sèchement... durement, il déclara :

— Je vous ai accordé cinq minutes pour me donner satisfaction... Ces cinq minutes sont écoulées.

Hugues se tordit les poignets.

— Par pitié, dit-il.

— De la pitié... ricana le misérable, c'est une monnaie que n'acceptera ni mon boulanger, ni mon propriétaire.

Il allait atteindre la porte.

Il prononça :

— Adieu donc, monsieur Gustave Pel-

trot.

Mais le jeune homme avait fait un

trois se trouvaient sur le boulevard Poniatowski : les deux bandits devant, suivis de près par Rouvel, qui tenait toujours ses armes en mains.

— Je finirai bien, pensait-il, par trouver un agent, ou tout au moins quelque passant altéré qui me rendra le service d'aller en prévenir un ou en ramener un du poste.

Mais les rues étaient toutes complètement désertes, et jamais son quartier ne lui avait paru si abandonné.

Il ne quittait pas les deux voleurs des yeux et se demandait à quoi ils pouvaient bien songer.

A leur place, il n'aurait pu s'empêcher de rire du comique de la situation. Eux, cependant, semblaient s'être simplement résignés à leur sort.

Et toujours pas d'agent, ni de passant !

— Loin, il aperçut la boutique encore ouverte d'un marchand de vin. C'était le salut.

— Vous allez vous arrêter là, aussitôt après avoir passé la porte, et n'en bougez pas ou je fais feu !

Le marchand était seul à son comptoir. Il finissait de compter sa recette et s'apprêtait à fermer.

— Eh, le patron ! appela Rouvel.

— Qu'y a-t-il ? fit l'autre en refermant vivement son tiroir-caisse.

— Voilà, je viens de pincer deux cambrieurs chez moi...

grand plat, sur un buffet-dressoir. Cette vue lui rappela qu'il n'avait pas dîné, et, aussitôt, il se sentit pris d'une faim qui lui tiraillait l'estomac d'exaspérante façon.

Et s'il allait être obligé de rester là pendant une heure encore ?

Une idée lui vint.

— Voulez-vous me couper une tranche de ce jambon que j'aperçois, et me la mettre dans la bouche, car je ne saurais lâcher mes armes.

— Je n'en ferai rien avant d'avoir vu la couleur de votre argent.

La faim rendait Rouvel tout humble.

— Venez par ici, dit-il, et prenez l'argent dans ma poche ; vous vous paierez vous-même.

— Non, non. C'est encore un truc pour me faire sortir. Je ne « marche » pas.

— Très bien, je vais attendre.

— Eh, dites donc, patron ! s'écria le plus grand des deux cambrieurs, nous aussi on a faim.

Puis quittant brusquement sa position, il entra dans la boutique avec son acolyte.

Le mouvement avait été si rapide, que Rouvel en resta abasourdi.

Il ne put s'empêcher d'admirer la bravoure de cet homme qui risquait de se faire tuer.

— Tenez, disait l'autre au patron, en lui jetant quelques sous sur le comptoir, donnez-nous deux « ronds » de pain et quatre de fromage.

Lorsqu'il fut servi, il partagea avec son compagnon, et tous deux mangèrent avec voracité.

Rouvel ne braquait plus ses armes sur eux, et les regarda faire, le dos à la porte d'entrée.

— Ce n'est pas pour dire, fit-il, mais vous avez un fier loupel !

— Ben quoi ? On est « fait », on le sait bien ! répondit l'homme. Laissez-nous au moins casser la croûte. Après on ira au poste !

Rouvel eut un moment de compassion, et à les voir manger, ainsi, de bon cœur, il se sentait, lui aussi, une terrible fringale.

— Tenez, reprenez vos sous, s'écria-t-il, c'est moi qui paye ça. Patron, donnez-leur un verre de vin à chacun, et à moi, coupez-moi donc deux belles tranches de jambon.

Dans la rue on entendait le pas cadencé de deux agents.

— Vlà la police ! fit le patron goguenard, faut-il l'appeler ?

— Pas la peine, répliqua Rouvel.

— Hein ? dirent ensemble les deux cambrieurs. Non, mais alors ?

Rouvel jeta une pièce de dix francs sur le comptoir.

— Payez-vous, patron, et vous rendrez la monnaie à ces deux pauvres bougres.

Les deux hommes n'en revenaient pas.

— Monsieur, lui dirent-ils, émus, voulez-vous nous permettre de vous serrer la main ?

bond... Affolé, il se plaça devant Tournier pour l'empêcher de sortir.

— Oh ! vous m'entendez... vous m'entendez... balbutia-t-il... Songez donc, ce que vous voulez faire, c'est épouvantable... Si la comtesse apprend la vérité, je n'ai plus qu'à disparaître... à me loger une balle dans la cervelle...

J'ai vingt-deux ans... Mourir, c'est atroce... Il n'est pas possible que vous vous refusiez à écouter mes supplications... Dites-moi ce que vous exigez pour vous taire... pour continuer de garder par devers vous le secret qui nous lie... Oui, parlez, ordonnez, j'obéirai... Je vous le répète, tout ce que vous exigerez que je fasse je le ferai... Tout ce qu'il vous plaira de demander, je vous le donnerai.

Il s'était emparé des mains du misérable, il les serrait avec force, désespérément, et dans ses yeux se reflétait l'épouvante folle qui emplissait son âme.

Tournier eut un sourire diabolique... Après s'être dégagé de l'étreinte du jeune homme, il déclara :

— Ce sont là des paroles, des engagements semblables à ceux que tant de fois vous m'avez prodigués... Ils ne sauraient me suffire... Comme on connaît son saint, on l'honore... Pour consentir au silence que vous me suppliez de conserver, il me faudrait un gage... une garantie sérieuse.

— Un gage... une garantie sérieuse ?... — Oui... par exemple un effet souscrit pas vous et payable dans trois mois.

Un éclair de joie traversa les prunelles de Hugues.

Au bord de l'abîme, il venait d'entrevoir soudain un moyen de salut.

Il sembla être débarrassé d'un poids... effroyable... qui pesait sur sa poitrine.

— Et si je souscris ce billet vous me jurez de taire... à tout jamais... à la comtesse Lackau et à sa sœur le mystère de ma naissance ?

— Oui.

— En ce cas, mon brave Tournier, soyez satisfait... Je vais faire droit à votre désir en vous remettant une reconnaissance de onze mille francs.

— Une reconnaissance. Non pas. Un billet au porteur ai-je dit.

— Ce sera comme vous voudrez... Ah ! je savais bien que nous finirions par nous entendre... Que n'avez-vous parlé plus tôt !... Toutefois je dois vous avouer...

— Que vous n'avez pas... sur vous... d'effet en blanc... J'ai prévu l'objection... En voici un d'argent timbré... Vous n'avez qu'à le remplir.

Le jeune homme s'était emparé du papier que lui tendait Tournier.

Hugues s'était dirigé vers un petit bureau de palissandre. Déjà il avait trempé la plume dans l'encrier... mais tout à coup il sursauta, car il venait de sentir la main de Tournier, très froid, très calme, se poser sur son épaule.

... de Tournier qui interrogeait :

— Qu'allez-vous écrire ?

— Mais ce que vous me demandez... la formule d'un billet de onze mille francs... au porteur et à trois mois d'échéance.

— Que vous signerez ? — Cela va s'en dire.

— De quel nom ?

— Mais... du mien... Hugues Lackau, parbleu !

Tournier eut un ricanement qui fit passer un frisson dans les veines du jeune homme et réveilla, d'un coup, ses terreurs éteintes.

Car le bandit disait :

— Voilà précisément où nous ne sommes plus d'accord... S'il porte votre signature, ce billet est sans valeur aucune... Non pas que j'aie l'intention de le négocier... Je le tiens à votre disposition, dans quatre-vingt-dix jours, contre la somme en espèces, qu'il représente... Mais si, par aventure, — il faut tout prévoir — vous ne tenez pas davantage que les autres ce nouvel engagement, et que je sois contraint de faire argent de cet effet, aucun banquier ne consentira à me le prendre... Vous même avez reconnu, tout à l'heure, que votre nom était, auprès des financiers, une mauvaise recommandation.

Une sueur... glaciale, mouilla les tempes de Hugues.

— Que voulez-vous, enfin ?

— Que vous apposiez, en bas de ce chiffon de papier, une signature... qui me soit réellement une garantie... la garantie que je réclame en échange de mon silence... par exemple, le nom de votre tante, la comtesse Lackau.

Une flamme d'indignation dans les yeux, le jeune homme s'était redressé... Il rejeta la plume sur le bureau.

— Mais c'est un faux que vous me proposez-là.

— Je ne propose rien. J'exige. Si vous refusez, vous savez ce qui vous attend. A vous de choisir.

— Je refuse.

— Soit... Votre serviteur, monsieur le vicomte.

De nouveau, il avait fait un pas pour se retirer.

Le jeune homme eut vers lui un geste d'épouvante prière.

Il chancelait... Aucun son ne pouvait se livrer passage dans sa gorge. Il avait porté les mains à son front... Il se sentait devenir fou.

Tournier le contempla d'un oeil sec, indifférent.

Il était près de la porte.

Il allait disparaître.

Hugues, fit un effort sur lui-même.

— Attendez... implora-t-il.

D'une voix blanche, sans timbre, il bégaya :

— Vous me promettez que cet effet ne sortira jamais de vos mains ?

— Je vous le promets.

À fin avril, en échange de la somme de onze mille francs, je vous le restituerai... Vous voyez bien que vous vous exagerez une chose fort simple en vérité... Si j'agis ainsi, c'est uniquement pour vous obliger, dans trois mois, à ne pas faire faillite à votre engagement.

Hugues ne l'écoutait plus... Dans son cerveau tout se brouillait... D'effroi, ses dents se heurtaient... Il n'avait plus conscience que d'une chose, c'est que, s'il n'obéissait pas aux volontés du misérable, il était perdu.

Perdu sans rémission.

Et cela, au moment même où, grâce à sa rencontre avec le chevalier Pitro...

grâce à l'amour d'Ida, à sa dot princière, il était près de toucher au port...

... De voir enfin se réaliser les projets qui devaient lui assurer la fortune, l'indépendance, le mettre à l'abri des tentatives de Tournier qui, d'un mot, pouvait le réduire à la misère...

... A la honte...

... Le pousser au suicide même.

Machinalement, d'un geste d'halluciné, il avait pris la plume.

Il eut une dernière hésitation.

Une dernière révolte.

Puis il écrivit :

« Nice, le 30 janvier 1896. B. P. 11,000 fr.

» A fin avril prochain, je paierai au porteur du présent billet la somme de » onze mille francs.

» Comtesse LACKAU, 105, avenue du Bois-de-Boulogne, » Paris. »

Quand il eut fini, d'un geste rageur, il tendit le papier au gredin.

— Tenez... dit-il... mon honneur, ma vie sont désormais entre vos mains.

» Etes-vous satisfait ?

Tournier ne répondit pas.

Une joie infernale éclairait son visage.

Il serra le précieux billet dans un portefeuille crasseux.

Cinq minutes plus tard, il était dehors. Il exultait.

Allons, décidément, Mélie serait contente de lui.

Ça avait marché « comme sur des roulettes ».

Pour un peu, il se fût attribué tout le mérite du succès de sa démarche auprès du vicomte.

Il oubliait qu'il n'avait fait que suivre, scrupuleusement, les instructions de sa maîtresse...

... Et que, sans elle, sans le secours de son intelligence, il n'aurait pas, à l'heure actuelle, dans sa poche, un papier qui valait onze mille francs...

... Qui valait même davantage.

Car il n'avait fait qu'exécuter la première partie du plan de Mélie.

Et l'avenir réservait encore bien des surprises à Hugues.

... A Hugues... et aussi à d'autres personnes.

Ah ! il n'y avait pas à dire le contraire, Mélie était une fine mouche.

Et puisqu'elle avait pris à cœur de mener leur barque... les événements allaient prendre une tournure différente.

Aux jours de deuil allaient succéder enfin des jours de bombance...

Il était joyeux. Il hâtait le pas.

Une demi-heure après, il franchissait le seuil de la maison où Mélie, fiévreuse, assise devant une bouteille de rhum à moitié vide, l'attendait.

— Eh bien ? questionna-t-elle... dès qu'il apparut... comment t'es-tu acquitté de ta mission ?

Pour toute réponse, d'un geste plein de fierté, il tendit le billet souscrit par Hugues. Elle s'en empara vivement.

Eh, après l'avoir parcouru du regard : — Fort bien... ricana-t-elle... à présent, Tournier, mon ami, notre fortune est faite, ou je ne suis qu'une imbécile.

(Lire la suite au prochain numéro.)



DE LA POLICE DANS L'OUEST

UN CAISSON COULE. — Vingt ouvriers étaient occupés à descendre un caisson, lorsque l'énorme masse bascula. Les ouvriers se débattèrent en criant : *Sauve qui peut !* Le caisson coula entraînant deux ouvriers, Pellerin et Leudec, qui sont morts asphyxiés, malgré la prompt intervention d'un scaphandrier. LE HAVRE.



LE SQUELETTE AU POIGNARD. — En opérant des fouilles, au Tréport, des ouvriers ont trouvé un squelette complet, dont le crâne reposait sur le côté droit, les jambes repliées en chien de fusil. Dans l'une des vertèbres se trouvait enfoncée une lame de poignard de 12 centimètres de long. On suppose qu'à une époque que l'on essaiera de déterminer un crime a été commis à cet endroit et l'on cherche à savoir dans quelles circonstances il a pu être perpétré. SEINE-INFÉRIEURE.



UN RENARD BLEU QUI DEVIENT ENRAVE. — M. Lemarchand de Plonhla, avait ramené d'un voyage en Islande, un jeune renard bleu d'une grande beauté. Ce canassier était d'humeur plutôt aimable ; puis il devint triste, et méchant. En fin de compte, le renard bleu, dont on avait fait cadeau à M. Mahé, greffier à Plonhla, a mordu son propriétaire. Le domestique du greffier, qui avait voulu intervenir, a été également mordu. On a dû abattre cette bête magnifique. COTES-DU-NORD.



EMPRISONNÉE PAR LE FEU. — Le feu, étant déclaré dans la grange, appartenant à la maison des époux Marchand, à Saumegay, un accident très grave se produisit : la toiture en paille de la grange s'est écroulée devant la porte de la maison d'habitation, empêchant ainsi les deux époux de sortir. D'autre part, comme l'unique fenêtre de la pièce qu'ils occupaient était munie de barreaux de fer, ils ne purent sortir par cette issue. Le mari fut carbonisé. On put, en sciant les barreaux de la fenêtre, extraire la femme de la chambre ; elle n'a reçu que des blessures peu graves. EURE-ET-LOIR.

Il avait remis ses armes dans ses poches et se laissa prendre la main.

— Allez, filez, et plus vite que cela. Que je ne vous revvoie plus.

Ils ne se le firent pas dire deux fois, et déguerpirent, en le remerciant encore.

— Vous voyez bien que c'était un coup monté, lui cria le marchand de vin, en le voyant s'éloigner. Mais ça n'a pas pris ! Allez, filez à votre tour, et vivement.

Rouvel se contenta de le regarder d'un air ahuri, et prit sa course dans la nuit.

Ce soir-là, Mme Rouvel soupa de jambon, — un peu tard il est vrai — mais heureuse de l'attention de son mari, qui ne lui souffla pas mot, d'ailleurs, de ce qui s'était passé, et au matin, les objets que les deux cambrioleurs avaient tenté de dérober se trouvaient, par ses soins, remis à leur place accoutumée. (Reproduction interdite).

ÉCHOS DE PARTOUT

LES BICEPS D'UNE FEMME-DOCTEUR

De solides biceps constituent parfois pour une femme un sérieux avantage, et une doctoresse de Williamsburg, aux Etats-Unis, miss Crawford, en a eu une preuve convaincante. Elle conduisait à l'hôpital, dans une voiture d'ambulance, un fou qui avait tenté de se jeter sous un tram électrique. En route, le dément s'est précipité sur miss Crawford et a voulu l'étrangler. Mais celle-ci l'a renversé d'un coup de poing qui a étourdi l'assaillant, et l'a ligoté sur une civière avant qu'il ait pu reprendre connaissance.

Miss Crawford, félicitée de son courage et de sa présence d'esprit, a répondu qu'elle devait son salut à une longue pratique des sports athlétiques.

LE CRIME NE NOURRIT PLUS SON HOMME

Voici, en effet, d'après M. Jean Mélié, quelques exemples édifiants :

Marquelet et Cornet deviennent criminels pour 90 francs, soit 45 francs chacun ; Gabrielle Bompard et Eyraud pour 75 francs ; Gilles, Abadie et Knoblock pour toucher séparément 48 francs, et Russel pour 40 francs. Huitric, qui tua une parfumeuse de la rue Réaumur, vola 99 francs, une montre, et, sans doute pour faire disparaître l'odeur de son crime, cinq flacons de divers parfums. Berlant et sa mère firent merveille en se défilant de leurs victimes pour faire ensuite main-basse sur vingt francs, plus dix cuillères à café en ruolz.

Le crime rapporte exactement 60 francs à l'assassin : Séjourné, 125 à Blum, 180 à Foulog, 200 à Butor et à Coulin, ainsi qu'à Ducret, 300 à Meyer, 350 à Gaspard et 500 à Marchandon. Maisonneuve vole trois mille francs après assassinat, mais il ne profite pas de son crime : il est presque aussitôt arrêté.

En somme, la statistique prouverait que chaque crime ne rapporte pas, en moyenne, plus de 25 à 30 francs.

Aussi les bandits anglais, gens pratiques, ont-ils, depuis quelques années, remplacé presque complètement l'assassinat par le vol.

SUR LA CHAISE ÉLECTRIQUE

Une requête extraordinaire a été adressée au service pénitentiaire par le Dr Peter Gibbons, un médecin bien connu de New-York.

Le docteur demande la permission de resusciter les condamnés à mort après leur électrocution. A son avis, le fauteuil électrique, comme moyen d'exécution, manque totalement d'efficacité. Les condamnés meurent réellement sous le scalpel, dans les cas où l'autopsie est faite, ou, dans le cas contraire, dans la chaux vive dans laquelle on les enterre. Il cite entre autres exemples celui d'un nègre, nommé Taylor, qui reprit ses sens à la prison d'Auburn, un certain temps après avoir été exécuté, ce qui mit les méde-

cins de la prison dans l'obligation de lui administrer du chloroforme et une dose de strychnine.

Le Dr Gibbons assure qu'il n'est pas poussé par une simple curiosité. D'après lui, les chocs électriques, quelque puissants qu'ils soient, ne tuent que rarement, et il voudrait démontrer qu'à l'aide de sa méthode, de nombreuses victimes d'accidents causés par l'électricité pourraient être ramenées à la vie.

INCROYABLE CHANCE

Un Américain vient de retrouver sa bague dans des circonstances presque aussi singulières que Polycrate.

En 1900, M. Septimus H. Hedley, se baignant à Whitburn, à deux milles de Sunderland, sur la côte anglaise, laissa tomber à la mer un anneau d'or auquel il tenait beaucoup. C'était un souvenir de sa fille morte. Le lieu où il avait fait cette perte lui interdisait tout espoir de retrouver sa bague. Huit années passèrent.

Il y a quelques jours, un jeune homme trouva, en se promenant sur la plage de Whitburn, une bague qui semblait avoir été rejetée par la mer ; il la vendit. La personne qui l'avait achetée y ayant lu l'inscription suivante : « Greia H. Hedley », mit une annonce dans les journaux et retrouva ainsi le véritable propriétaire.

LA BANDE DES CHAUFFEURS

Roman historique et dramatique

PAR LOUIS BOUSSENARD

L'HOMME MASQUÉ

VII (suite)*.

Après avoir minutieusement collationné le procès-verbal et fait signer les assistants, le juge allait se retirer quand un troisième témoignage vint augmenter encore, s'il était possible, la certitude causée par deux déclarations aussi précises.

Le petit-fils du fermier, interrogé pour la forme par le brigadier, fut aussi affirmatif que les deux vieillards. Lui aussi a vu tomber le masque du « grand homme », si haut qu'il s'était cogné à la poutre.

Et il répondit, sans la moindre hésitation, à la demande du brigadier : le connais-tu bien ?

— Oh ! oui !... pour sûr et pour de vrai... c'est not' monsieur Jean, du château de Jouy.

— Allons ! dit le juge de paix, il n'y a plus à hésiter, brigadier, suivez-moi avec vos hommes.

« Foucher, mon ami, meilleure santé... vous aussi, ma bonne dame... Je veux dire, citoyenne Foucher... »

« J'enverrai prendre de vos nouvelles. »
Vingt minutes après, le peloton arrivait en vue du vieux château, franchissant le pont-levis et s'arrêtait devant la porte de la grande salle, où Jean-François de Montville achevait son premier déjeuner : une tasse de lait et quelques tranches de pain bis.

Les gendarmes armèrent leur mousqueton. L'un prit la faction devant l'entrée, un second se porta entre les deux fenêtres du rez-de-chaussée, les deux autres se placèrent à droite et à gauche du juge de paix qui s'avança précédé du brigadier.

Ce dernier frappa rudement le panneau de la crose de son pistolet et dit de sa plus forte voix de commandement :

— Au nom de la loi ! ouvrez !

Jacquot, tout interloqué, vint ouvrir pendant que son maître, non moins étonné, se levait brusquement à l'aspect des trois hommes armés jusqu'aux dents.

— Tiens ! c'est vous, monsieur le juge de paix !

« Voulez-vous m'apprendre ce qui me vaut l'honneur de votre visite ? »

— Au nom de la loi ! Jean-François, ci-devant baron de Montville, je vous arrête.

— Vous m'arrêtez !... moi !... J'aurais cru que ma pauvreté me mettrait à l'abri des rigueurs du comité.

« Je n'ai jamais conspiré... j'ai accepté la forme du gouvernement... je ne cache pas de déserteurs... et nul n'oserait suspecter mon honorabilité. »

— Je n'ai point à discuter mon mandat... je l'exécute !

« Gendarmes ! faites votre devoir. »

Le brigadier dirigea son pistolet sur la poitrine du jeune homme et lui dit froidement :

— Vous êtes fort comme quatre, citoyen Montville, et je n'ai pas confiance.

« Aussi, je vous préviens qu'à la moindre tentative de résistance, je fais feu sur vous. »

— Je ne comprends pas, mais je n'ai nulle envie de résister. Je vous suis de bon gré, car il y a là un malentendu qu'il faut éclaircir à tout prix.

— Pour lors ! il faut vous laisser attacher les mains... »

— Les menottes, à moi !

— Dam ! riposta non sans à-propos le brigadier, le ci-devant roi lui-même n'a fait aucune difficulté.

— C'est juste, dit en souriant amèrement le jeune baron de Montville, croyant que son arrestation était due à un motif d'ordre politique.

Quand ses mains eurent été solidement garrottées, au grand contentement des gendarmes, il ajouta :

* Voir l'Œil de la Police n° 45.

— Me direz-vous enfin pourquoi vous m'arrêtez ?

— Où avez-vous passé la nuit ? demanda le juge de paix répondant habilement à une question par une question.

— Je me suis promené à cheval, comme je le fais très souvent.

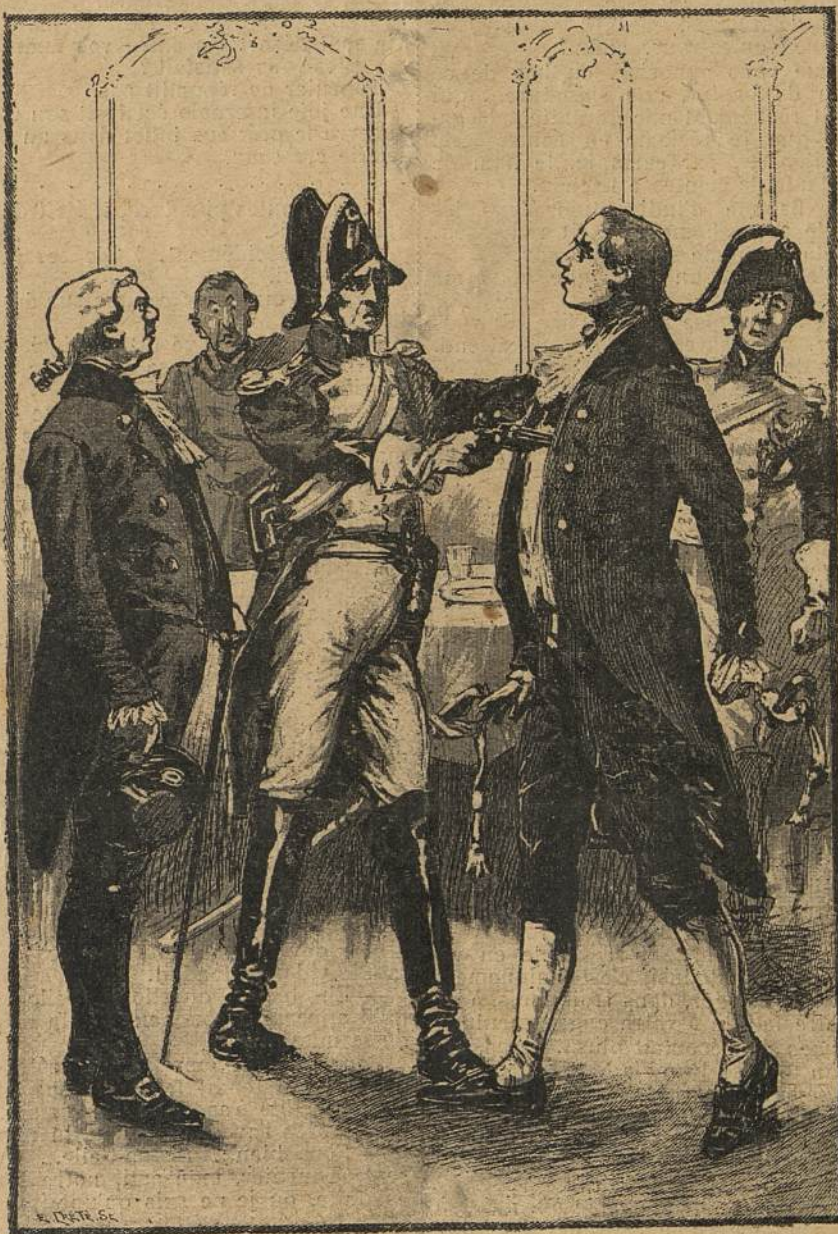
— A quelle heure êtes-vous sorti ?

— A huit heures.

deux chauffés selon l'affreuse coutume des bandits qui terrorisent la Beauce...

« Je vous accuse enfin, d'après les dépositions catégoriques des époux Foucher et de leur petit-fils, qui vous ont formellement reconnu, d'être le chef des « Chauffeurs »... le brigand insaisissable désigné sous le nom de Finfin ! »

Pendant cette terrible apostrophe qui



Le brigadier dirigea son pistolet sur la poitrine du jeune homme et lui dit froidement :
« Vous êtes fort comme quatre, citoyen Montville, je n'ai pas confiance ». »

— Où êtes-vous allé ?

— Je ne puis ni ne veux le dire.

— A quelle heure êtes-vous rentré ?

— Il pouvait être minuit et demi, ou une heure du matin.

— A merveille ! Ainsi, vous vous êtes promené à cheval, pendant près de cinq heures, dans les champs.

— Oui !

Et vous ne pouvez pas donner un autre emploi de votre temps.

— Non ! puisque je vous dis l'exacte vérité... Je me suis arrêté environ la durée d'une heure, mais cela n'a aucun intérêt pour vous.

— Soit !... Vous avez un bien singulier système de défense, et... ma conviction est faite...

— Mais, encore une fois, de quoi m'accusez-vous donc ?

— D'avoir la nuit dernière, de dix heures à minuit, pillé la ferme de Gautay, à la tête d'une vingtaine d'hommes...

« D'avoir atrocement mutilé le citoyen Jean-Louis Foucher et sa femme, tous

fait frissonner les gendarmes eux-mêmes, le noble visage de Jean de Montville, sur lequel se lit tant de loyale franchise, tant de généreux instincts, passe par l'épouvante, l'indignation et l'ironie.

Un brusque mouvement de fureur lui échappe...

— Les menottes sont solides heureusement, grogne le brigadier.

— Finfin !... moi !... vous êtes fou !... fou à lier... fou jusqu'au crime !

Jacquot, muet et atterré jusqu'alors, pousse un cri de colère et de douleur.

— Mon oncle... ma tante... chauffés... par les brigands à Finfin... et vous accusez mon maître... monsieur Jean... mais c'est monstrueux... c'est pire que si vous m'accusiez moi-même.

— Je n'ai rien de plus à ajouter, dit le juge de paix d'un ton bref. Suivez-moi au canton, et dans votre intérêt je vous engage au plus grand calme.

— Oui, certes, je serai calme, citoyen juge de paix.

« A une accusation aussi infâme, je ré-

pondrai par ce mépris qui est la véritable force de l'honnêteté outragée.

« Je trouverai peut-être des juges moins prévenus que vous et alors, quand éclatera mon innocence, vous vous repentirez de m'avoir aussi cruellement méconnu. »

« Marchons ! »

Le juge de paix ne répondit pas et le brigadier, sceptique par métier, se mit à siffloter ironiquement une marche de cavalerie, pendant que le cortège se formait dans la cour.

— Au revoir, monsieur Jean ! Au revoir, mon bon et cher maître, sanglota Jacquot, dont les petits yeux gris, affectueux comme ceux d'un chien fidèle, laissaient couler des ruisseaux de larmes.

« Je sais que vous êtes innocent, et je ne vous faillirai pas, moi ! Je le prouverai !... dussé-je mourir à la peine. »

— Merci ! mon Jacquot, mon seul ami, dit fièrement le baron dont le visage a repris toute sa hauteine froideur.

Deux heures après il était écroué à la prison du canton.

Le crime de Gautay, l'arrestation du coupable présumé, sa grande notoriété dans le pays, la haute considération dont jouissait l'antique famille de Montville, tout cela produisit une vive émotion dans cette partie de la Beauce. Mais cet événement qui, en toute autre circonstance, eût soulevé l'opinion publique, passa inaperçu hors du centre habituel des *Chauffeurs*, comme on les appelait déjà. La grande tourmente révolutionnaire improvisait chaque jour des drames autrement poignants, et l'on avait vraiment à s'occuper de bien autre chose que de l'emprisonnement d'un ci-devant qui était peut-être un malfaiteur.

Néanmoins, le directeur du jury qui avait pris l'affaire à cœur voulait la mener rondement. Mais comme les prisons du district regorgeaient, le ci-devant baron de Montville demeura provisoirement à la maison d'arrêt cantonale. Pendant une semaine il fut pour ainsi dire gardé à vue. Puis la surveillance se relâcha, tant même dans ces localités si tranquilles, la police et la force armée étaient surmenées.

L'instruction marchait bon train, quand un beau matin le geôlier, tout penaud, trouva complètement vide le cachot du citoyen prévenu, ci-devant baron de Montville. Un trou assez large pour donner passage à un homme de sa robuste corpulence avait été pratiqué sans bruit, la nuit, par des complices, ou tout au moins un complice. On ramassa par terre, en bas du trou, un couteur de char-rue qui avait servi à percer l'épaisse muraille. Chose au moins singulière, ce couteur était marqué J.-L. Foucher, à Gautay !

Malgré d'actives recherches, le fugitif demeura introuvable.

Et chose dont nul ne s'étonna d'ailleurs, son fidèle Jacquot disparut en même temps que lui.

Mais si cette évasion rendait à Jean-François la liberté, elle le déshonorait pour toujours.

S'enfuir au lieu de comparaître devant la nouvelle institution du jury, n'était-ce point s'avouer coupable !

La justice en décida ainsi. En conséquence, Jean-François, ci-devant baron de Montville, convaincu de vol et pillage à main armée, de sévices graves pouvant causer la mort du citoyen Jean-Louis Foucher, laboureur à Gautay, et de la citoyenne Marie-Thérèse Pointeau son épouse, fut condamné par contumace, à la peine de mort. Ses biens furent confisqués au profit de la nation et sa tête mise à prix.

Le fermier de Gautay, sa femme et leur petit-fils n'ayant pas varié dans leurs déclarations, le verdict du jury n'avait comporté aucune atténuation de peine.

Une seule voix s'éleva en faveur de celui que tout le pays traitait de bandit.

Ce fut celle de Valentine de Rougemont. Suspecte comme aristocrate, bravant la mort, sacrifiant sa réputation, la vaillante jeune fille voulut être entendue.

Elle ne craignit pas, pour légitimer les sorties nocturnes de Jean, d'avouer ses rendez-vous avec lui, et de protester, avec indignation, contre la calomnie.

Les membres du jury, de braves cultivateurs ignorants des drames passionnels, jugèrent en leur âme et conscience que Jean de Montville était un ci-devant très pauvre, voulant à tout prix devenir riche et le condamnèrent à la peine capitale, croyant de très bonne foi condamner Finfin.

Sentence d'ailleurs inoffensive, puisqu'elle ne devait pas être exécutée, mais pourtant satisfaisante.

Deux jours après, madame de Rougemont et sa fille, de plus en plus suspectes au comité départemental, s'enfuyaient en exil.

Au mois d'août suivant, la foudre tombait sur le château de Jouy et consumait les ruines.

Les désastres s'accumulaient à tel point qu'il ne resta plus de l'antique maison de Montville qu'un monceau de pierre calcinée et un nom maudit.

FIN DU PROLOGUE.

PREMIERE PARTIE LES CHAUFFEURS

I

Deux ans et demi se sont écoulés.

Dans moins d'une semaine les pouvoirs de la Convention nationale vont expirer, c'est-à-dire le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) et le directoire entrera en fonctions neuf jours après.

C'est là une modification capitale dans la forme du gouvernement ; modification prévue et que fait pressentir une sorte d'apaisement consécutif aux grandes crises.

Du reste, cette détente ne concerne pas seulement la politique dont les rigueurs terribles mais nécessaires faisaient trembler la moitié des citoyens. Car elle s'étend à ces troubles purement locaux qui avaient sévi sur certaines parties du territoire, notamment sur la Beauce.

Aussi, le banditisme qui a désolé cette belle contrée pendant deux années consécutives, semble avoir disparu depuis six mois.

On n'entend plus parler des Chauffeurs, les routes sont à peu près sûres, les cultivateurs commencent à respirer, la confiance renaît et le diabolique Finfin cesse d'être un épouvantail.

Le péril étant ou paraissant écarté, on en vient à rire des angoisses passées, on prétend que Finfin, en sa qualité de ci-devant, a sans doute émigré ; puis, comme en France tout finit par des chansons, un poète buissonnier a composé en quatre-vingt-dix couplets la complainte de Finfin qui se chante de tous côtés.

La complainte, au moins médiocre, a un succès fou, un vrai succès de venette, et les gens qui chansonnent Finfin croient réellement que c'est arrivé.

Seuls quelques radoteurs qui ont, il est vrai, durement pâti des brigands pendant le « pain cher », hochent silencieusement la tête.

Cet escamotage ne leur dit rien de bon.

Il ne faudrait point ainsi passer d'une terreur folle à une confiance exagérée. Un peu de méfiance n'a jamais nui, et peut-être serait-il prudent d'ouvrir l'œil pendant quelques mois encore.

Mais, il est inutile de raisonner, de conseiller, de douter.

Jadis on a eu peur bêtement, éperduement.

Aujourd'hui on est rassuré d'une façon téméraire jusqu'à l'absurde, et rien ne pourra prévaloir contre cette imprudente sécurité.

Cependant, le gouvernement ne semblait pas partager cette quiétude si absolue et probablement trompeuse.

La preuve, c'est que le ministère des finances avait à expédier des fonds à l'armée d'Italie — oh ! une misère, à peine 25 000 livres — on prenait des précautions inouïes.

Il s'agissait d'abord de faire franchir au convoi la zone dangereuse qui circonscrivait Paris.

La voie la plus directe, celle de Lyon par la Bourgogne, n'était plus sûre, et celle passant par Chartres et la haute Beauce, en obliquant par Orléans, ne

l'était guère plus, malgré l'apparente pacification de la région.

Pour éviter ce double danger, voilà le plan combiné par les stratèges du ministère.

Le 28 vendémiaire an IV (20 octobre 1795), trois diligences partaient en même temps de la rue Notre-Dame-des-Victoires.

La première sortirait de Paris par la barrière de Charenton, se dirigerait vers la Bourgogne avec son chargement habituel de voyageurs et emporterait des sacoches bourrées en apparence de numéraire.

La seconde prendrait la route de Versailles, se rendrait à Rambouillet, puis à Chartres et de là à Orléans avec des sacoches pleines de monnaie de cuivre.

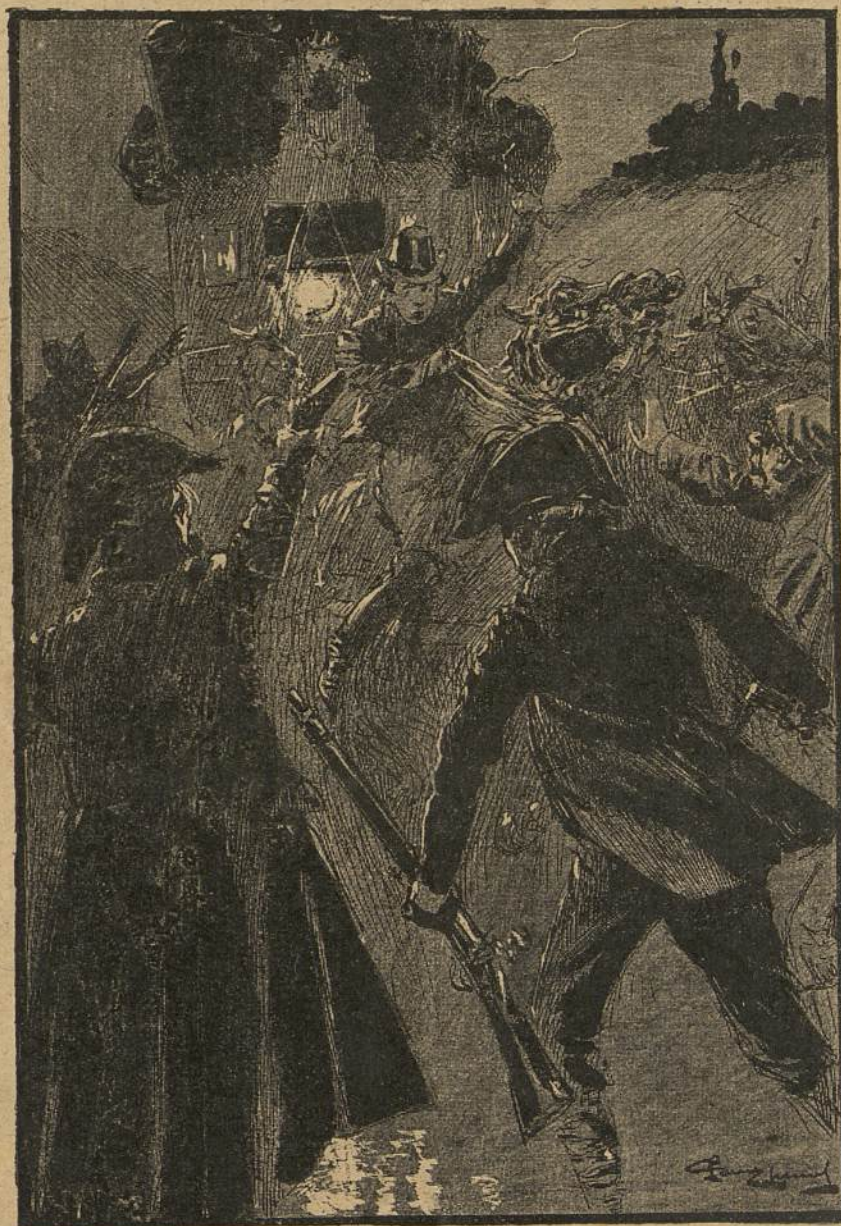
La troisième enfin partirait par la barrière d'Enfer et filerait directement sur Orléans par Etampes.

Les deux premières seraient escortées

Laissons filer les deux premières voitures et accompagnons la troisième.

Trainée par quatre vigoureux chevaux, elle emporta seulement quatre voyageurs de rotonde ; son coupé est vide.

Ces quatre voyageurs sont d'abord un incroyable de taille gigantesque, de carrure puissante et costumé à la mode baroque du temps. Habit de coupe incohérente, vert-bouteille et à pans battant les jarrets ; gilet puce, culotte collante en casimir blanc, bas de soie également blancs, petites bottes fines à glands d'or. Pour coiffure le chapeau à deux cornes, devenu légendaire et retombant sur de longs cheveux bruns en oreilles de chien. N'oublions enfin ni l'énorme bâton en spirale dénommé « pouvoir exécutif », ni l'immense cravate en mousseline, un goitre d'étoffe blanche qui entoure le bas du visage et le cache jusqu'à la lèvre inférieure.



En même temps une voix impérieuse crie dans la nuit.
— Arrête ! arrête ! où tu es mort !

chacune par trois gendarmes à cheval et accompagnées de cinq soldats bien armés qui se tiendraient sous la bache, de façon à faire croire qu'ils étaient là pour défendre les 25 000 livres destinées à l'armée d'Italie.

La troisième seule n'aurait pas d'escorte, bien qu'elle transportât le lourd et encombrant chargement d'écus.

N'ayant rien qui la signalât aux mal-faiteurs, elle passerait inaperçue, arriverait sans encombre à Orléans et les fonds ayant franchi cette première étape seraient ensuite expédiés à Nevers par le coche d'eau.

Voilà, dans sa géniale simplicité, le plan imaginé par ces messieurs du Trésor, qui, en impeccables fonctionnaires, ne semblaient pas avoir songé qu'il eût été pour le moins aussi rationnel de faire convoier la diligence chargée de numéraire par les seize hommes escortant les diligences vides.

Ce plan reçut donc son exécution à six heures du matin.

En face de l'athlétique muscadin est assis un jeune homme de moyenne taille, de figure expressive, mais singulièrement pâle. Vêtu de noir, sans aucune prétention, coiffé d'un tricorne, portant les cheveux reliés en une grosse queue, avec des cadennettes comme les hussards, il s'enveloppe dans un grand manteau de coupe militaire. Signe particulier, il porte de fines moustaches brunes qui sont, à l'époque, le signe distinctif de certains corps d'élite, et dans tous les cas réservées aux seuls soldats.

A sa droite est un homme d'âge moyen, de figure insignifiante, bavard et encombrant ; peut-être un employé du Trésor.

Enfin, le quatrième voyageur est un homme d'aspect rébarbatif, empoisonnant l'eau-de-vie, coiffé d'un chapeau repapé à la militaire, avec bouton de cuivre et cocarde.

Engoncé dans un vaste carrick couleur tabac, on distingue seulement ses yeux durs, aux paupières flétries.

Ces quatre personnages semblent ne pas se connaître.

Ils se sont mutuellement inventoriés d'un rapide regard en prenant place dans la lourde voiture, après avoir répondu à l'appel de leur nom, fait par le conducteur sur leur passe-port.

Le jeune homme pâle, à moustaches brunes, est le citoyen Léon Bouvard ; l'incroyable est le citoyen François Giraudot ; le particulier en carrick s'appelle Jacques Bonvin ; le quatrième, Mathias Lecerf.

Après avoir traversé Paris avec une rapidité capable de faire illusion à des novices, la diligence a ralenti son allure une fois la barrière franchie.

Elle s'en va maintenant au pas, avec une vitesse d'une lieue à une lieue et demie à l'heure, cahotant, dodelinant et ferrailant sur l'affreuse route coupée d'ornières où les roues s'enfoncent jusqu'au moyeu.

Habitué à ce genre de locomotion, le plus confortable de l'époque, les voyageurs s'incrustent à leur siège, se tassent sur eux-mêmes, se calent des reins, des coudes et des talons pour éviter les chocs et les projections les uns sur les autres.

En dépit de tout il leur arrive de se heurter parfois rudement.

Ils s'adressent alors de mutuelles excuses.

Le muscadin prend les airs évaporés des élégants de l'époque ; il s'exclame avec cette voix de fausset qui avec le zéaïement d'enfant et la suppression des R constitue le suprême bon ton.

— Mille pa'dons, citoyens !

« Cette route est parfaitement exécutable... ma petite pa'ole panacée... c'est à c'o'ie que nous a'ive'ons en mo'ceaux ! »

En homme qui n'a pas envie de causer, le citoyen Léon Bouvard s'incline froidement ou s'excuse d'un mot proféré d'une voix ferme, bien timbrée.

L'homme au carrick se borne à grogner quelques mots imbibés de rogomme et le citoyen Mathias Lecerf, qui semble un bavard incorrigible, fait tout au monde pour engager la conversation à la faveur de ces chocs.

De Paris à Etampes, il y a trois relais.

Le premier est Longumeau, situé à quatre lieues et demie, où l'on arrive modestement à onze heures.

Le second, Arpajon, distant de trois lieues et demie et que l'on atteint à deux heures et demie.

Les vingt-cinq mille livres du gouvernement ont franchi sans encombre les bois mal famés qui entourent Paris.

Aussi, le conducteur qui seul connaît ou doit connaître ce secret d'Etat est positivement radieux.

D'Arpajon à Etampes, quatre lieues et demie.

La diligence y arrive à six heures, ayant mis douze heures à faire douze lieues, et chacun est enchanté de ce résultat.

A Etampes, dîner rapide et départ à six heures et demie.

Il fait nuit et trois voyageuses vaguement entrevues à la lueur d'une lanterne prennent place dans le coupé.

L'une d'elles qui paraît souffrante ou âgée est soutenue par les deux autres dont l'allure est plus jeune, plus alerte.

Elles sont d'ailleurs voilées et enveloppées d'amples manteaux sous lesquels il est impossible de pressentir leur âge et leur qualité.

— Voilà des citoyennes qui n'ont pas peur des mauvaises rencontres, insinue Mathias Lecerf qui veut absolument causer.

— Quelles mauvaises rencontres ? grogne l'homme au carrick ; il n'y a ici que des mauvais chemins... ou des imbéciles... pas de quoi effaroucher le sexe.

Les deux voyageurs sourient dans l'obscurité de cette boutade qui ne les atteint pas, tandis que le citoyen Lecerf, heureux d'avoir, même à ce prix, trouvé un interlocuteur, continue :

— Je croyais, en vérité... j'avais entendu raconter que la Beauce où nous allons entrer... n'était pas sûre...

« Les chauffeurs... la bande au terrible Finfin ! »

« Connais pas ça, moi !... sais pas c'que tu veux dire, citoyen. »

« Et puis, fiche-moi la paix et laisse-moi dormir. »

— Je croyais... je pensais... balbutia le citoyen Mathias tout interloqué.

Mais le fracas de la diligence qui démarre et commence à rouler sur le pavé d'Etampes lui coupe la parole.



DE LA POLICE à Paris et dans la Banlieue

LE CHIEN VOUAIT DÉFENDRE SA MAÎTRESSE :
ON LE PEND. — Sous le prétexte de visiter un immeuble, trois personnes, deux hommes et une femme très bien mise, s'introduisirent chez Mme Gilbert, à Chaville. Ils furent très bien reçus. Soudain un des hommes se leva et, s'adressant à son compagnon, lui dit : « Marchons ». Au même instant, sortant un revolver de sa poche, il le braqua sur la ménagère, qui, terrorisée, perdit connaissance et roula sur le sol. Le



chien de Mme Gilbert, qui (taï étendu sous la table, se dressa et, aboyant furieusement, se mit en devoir de défendre sa maîtresse en danger. D'un tour de main le fidèle animal fut étranglé, puis pendu à l'espagnolette de la fenêtre à l'aide d'une corde apportée par un des bandits. Ceux-ci commencèrent alors le cambriolage de la maison, qui fut rapidement et minutieusement fait, tandis que l'élégante jeune femme surveillait l'infortunée Mme Gilbert.

SEINE-ET-OISE.



UN POLICIER BLESSÉ. — L'inspecteur de la sûreté Prosner avait été, en vertu d'un jugement, chargé d'arrêter un maçon, Jules Carpentier, 33 ans. Apercevant ce dernier dans un débit de vins de la rue de Satory, il voulut remplir sa mission. Au moment où il s'approchait du condamné, un sujet anglais, John Burnett, voulut s'opposer à son arrestation. Une rixe générale éclata dans l'établissement et l'inspecteur Prosner reçut un coup de couteau au bras droit. Les consommateurs lui prêtèrent alors main-forte et bientôt Jules Carpentier et John Burnett furent maîtrisés et incarcérés.

VERSAILLES.



UN HOMME À POIGNE. — En rentrant chez lui pour y prendre un outil qu'il avait oublié, M. Dora, peintre en bâtiments, trouva un cambrioleur très occupé à dévaliser son appartement. Le filon voulut assommer M. Dora à coups de pince-monseigneur ; mais le peintre, doué d'une très jolie force physique, a désarmé son adversaire et l'a remis entre les mains des agents. Auguste Grivals, tel est le nom de ce peu délicat et violent personnage.

PARIS.



DOUZE PERSONNES RENVERSÉES PAR UNE AUTOMOBILE. — L'auto-taxi conduite par le chauffeur Jean Bourzeix, âgé de 35 ans, regagnait Paris, revenant du Bourget. Comme elle arrivait aux confins du Bourget et de la Courneuve, le chauffeur, trompé par l'obscurité, dirigea sa voiture sur le trottoir, route de Flandre. Douze personnes qui revenaient de conduire des amis à la gare ont été renversées par l'auto-taxi, malgré les efforts de Jean Bourzeix, qui avait immédiatement eu recours à ses freins. C'est à cette circonstance que l'on doit de ne compter que quatre blessés. Les huit personnes qui ont eu la chance de n'être pas blessées se sont jetées alors sur le chauffeur qu'elles ont descendu de son siège et ont voulu le lyncher. Il n'a dû la vie qu'à l'arrivée de M. Caron, secrétaire du commissariat, qui l'a tiré de sa fâcheuse situation. Il est remonté alors sur sa voiture, puis est reparti, le visage ensanglanté, pour Paris, sans porter plainte contre ses agresseurs.

SEINE-ET-OISE.

Phénomène remarquable, le lourd véhicule continue à rouler vivement et le quatrième relai, Antruy, est atteint à neuf heures. On a fait un peu plus de deux lieues et demie à l'heure !

Nul doute que les voyageuses, très pressées, n'aient regagné d'un bon pourboire le conducteur et le postillon, car les chevaux soufflent et paraissent exténués.

On quitte Antruy à neuf heures un quart.

On franchit sans encombre la vallée de la Juine et l'on passe à moins d'une demi-lieue de ce bois de la Muette dont six mois auparavant on ne prononçait le nom qu'en tremblant.

Bois, plaine, route, vallée, tout est d'un calme admirable.

A onze heures, la diligence traversait le petit hameau d'Acqueboulle, de la commune de Faronville.

Un quart d'heure après, elle se trouvait entre deux garennes dont l'une subsiste encore aujourd'hui, et marchait d'une bonne allure.

Dans l'intérieur tout le monde semblait dormir.

Tout à coup, le porteur fait un écart si brusque et si violent, que le postillon manque d'être désarçonné.

En même temps une voix impérieuse crie dans la nuit :

— Arrête !... arrête !... ou tu es mort ?

Le conducteur, homme de courage et de résolution, aperçoit vaguement au milieu de la chaussée, un homme armé d'un fusil.

Il saisit ses pistolets, ajuste l'homme, fait feu et commande au postillon :

— Pique, Bouton-d'Or !... Pique, mon garçon !... la route est bonne.

Le postillon met l'épée aux flancs de son porteur et sangle à toute volée, d'un coup de fouet, les autres chevaux qui s'élancent.

En même temps retentissent une dizaine de coups de carabine, et l'élan imprimé aux chevaux est brisé tout net.

Le porteur, tué raide, s'abat sur le postillon qui demeure pris par une jambe.

Un autre, grièvement blessé, rue et s'agit furieusement, provoquant dans l'attelage un désarroi indescriptible.

Dans le coupé s'élèvent des plaintes éperdues de femmes en proie à une folle terreur.

Les voyageurs de rotonde éveillés en sursaut veulent abaisser les portières.

Mais sur chaque ouverture est braqué un canon de fusil, et des voix rudes vocifèrent d'un ton sans réplique :

— Pas de résistance !... il ne vous sera rien fait !...

« Nous n'en voulons qu'à l'argent du gouvernement.

La lutte est impossible dans de telles conditions.

D'autant plus qu'un nouvel avertissement donne à réfléchir.

— Et si quelqu'un bouge... massacrez tout.

Cependant le conducteur ne veut pas se rendre encore.

Bien qu'il ait devant lui, au bas mot, une dizaine de sacrilèges, il décharge sur eux son second pistolet, espérant que son attitude énergique les étonnera.

Le postillon, brave jusqu'à la témérité, se dégage enfin, coupe les traits du cheval mort et du cheval blessé, enfourche celui de volée, puis, tirant de sa ceinture les pistolets dont il est armé, fait feu coup sur coup et réussit à enlever la voiture.

Elle roule une vingtaine de pas, puis s'arrête.

Cramponnés au timon, aux marchepieds, aux portières, aux sangles de la bache, les brigands n'ont pas lâché prise.

L'un d'eux a manœuvré le sabot d'enrayage et paralysé l'effort des chevaux.

Un troisième a sauté en croupe derrière le postillon et l'a tué raide en lui plantant, jusqu'au manche, un long couteau entre les deux épaules.

Plusieurs escaladent la bache sous laquelle s'est réfugié le conducteur qui se défend avec fureur.

Un instant il se débat encore et secoue la grappe d'hommes qui s'accroche à lui.

Mais un coup de poignard lui ouvre la gorge.

Il s'affaisse en râlant et son corps lancé à toute volée s'abat sur la chaussée avec un bruit affreux.

Ne trouvant plus de résistance, les assassins fouillent sous les bagages en hommes sûrs de leur fait, et découvrent

deux grandes sacoches en cuir, très lourdes.

Ils les chavirent du haut en bas sur le sol et le tintement métallique, accompagnant la chute, prouve que c'est bien là le numéraire objet de tant de précautions et de convoitises.

— Chaque sacocher renferme dix mille deux cent cinquante livres, crie une voix rude, enlevez !

« C'est fait ?

— C'est fait !

— A « l'escanne » !... les gueux, à « l'escanne ! »

En un clin d'œil, la route est déserte, et les brigands chargés de leur butin ont disparu dans les bois.

N'était la présence des cadavres des hommes et des chevaux qui forment sur la chaussée des taches plus sombres, les spectateurs de cette scène farouche croiraient avoir rêvé, tant elle s'est passée avec une rapidité foudroyante.

Les voyageurs de la rotonde qui ne pouvaient, jusqu'alors, sous peine de mort, faire un mouvement, descendent de voiture, et sans se concerter autrement, s'élancent vers le coupé.

Grâce à sa haute taille, le muscadin décroche la lanterne restée allumée, pendant que Léon Bouvard ouvre la portière.

« Ne craignez rien, citoyennes, dit avec sa grâce alambiquée d'incroyable, le citoyen François Giraudot, les brigands sont patés !...

Une des trois femmes, pâle comme une morte, semble évanouie et les deux autres, beaucoup plus jeunes, et de tous points charmantes, implorent une assistance que leur est prodiguée avec empressement.

Le bavard citoyen Mathias Lecerf possède un flacon de sels.

Avec beaucoup de vigueur et d'adresse, il descend du coupé la malade, l'étend doucement sur le manteau de Léon Bouvard et lui fait respirer le flacon.

La station horizontale, quelques bouffées d'air pur et la violente senteur des sels la font bientôt revenir à elle.

C'est une syncope sans danger.

Alors seulement la lueur de la lanterne tombe d'aplomb sur le visage de la voyageuse dont les traits apparaissent en pleine lumière.

Un cri de stupefaction jaillit des lèvres de Léon Bouvard.

— Madame de Rougemont ! c'est impossible !

Deux cris de joie répondent au sien.

— Monsieur Bouvard !... Le capitaine Bouvard !

Et le jeune homme reprend, avec un accent de bonheur indicible :

— Mademoiselle de Rougemont !... Mademoiselle Renée de Boynes.

Et tout bas, il ajoute en comprimant les battements de son cœur :

Renée ici ! ma chère Renée !...

En entendant nommer la comtesse de Rougemont, l'incroyable tressaille violemment, et son regard s'attache sur sa fille, qui d'ailleurs ne le voit pas, avec une ardeur et une fixité singulières, auxquelles se mêle une subite et violente admiration.

Le nom de Renée de Boynes fait également tressaillir le citoyen Mathias Lecerf, qui dit à part lui :

— De Boynes !... Renée de Boynes... sans doute la petite-fille de cet infortuné vieillard. Pauvre enfant !

Cependant, le temps, les circonstances du drame, la présence d'inconnus, tout cela ne prêtait guère aux épanchements.

Mme de Rougemont, revenue à elle, reprenait, avec les deux jeunes filles, sa place dans le coupé.

L'incroyable, résumant avec tact la situation, disait à Léon Bouvard :

— Vous avez l'honneur d'être connu des citoyennes... veuillez monter pès d'elles, citoyen capitaine.

« Quant à moi, je conduirai volontiers les chevaux pès la bête jusqu'au p'ochain 'elai qui ne sau'ait être bien éloigné.

— Sans vous commander, citoyen muscadin, laissez-moi me charger des chevaux, interrompit l'homme au carrick.

« Je suis un vieux soldat... un ancien dragon... ces bêtes-là, ça me connaît.

Formellement sollicité par les trois voyageuses, le capitaine Bouvard monta pès d'elles dans le coupé.

On hissa dans la rotonde les cadavres du postillon et du conducteur pès desquels s'assirent sans façon les citoyens Lecerf et Giraudot.

L'ancien dragon prit les rênes et la lourde voiture traînant péniblement les vivants et les morts se mit en route tirée par les deux derniers chevaux.

Une heure après, elle arrivait au relai de Bazoches-les-Gallerandes.

II

Léon Bouvard était fils de ce juge de paix qui, deux ans et demi auparavant, arrêta le baron Jean de Montville, accusé du crime épouvantable commis sur les époux Foucher, cultivateurs à la ferme de Gautay.

Et ce jeune homme de vingt-trois ans était simplement un des héros qu'enfanta notre grande République.

Rien en principe ne le disposait à la carrière des armes.

Studieux, tranquille, modeste, aimant l'étude, il se destinait au barreau.

A dix-sept ans, il avait commencé par apprendre la chicane chez un procureur au bailliage de Chartres, grand ami de son père.

On était alors en 1790. L'année suivante, les décrets de janvier, février et mars abolirent l'hérédité des charges de procureur et proclamèrent leur vénalité.

En conséquence, Léon Bouvard, issu de bourgeois riches, pouvait espérer devenir plus tard acquéreur de la charge de son patron, transformé lui-même de procureur en avoué, par ordonnance des mêmes décrets.

Mais en 1792, l'apprenti bazochien, épris des idées nouvelles, imbu de sentiments généreux, fut un des premiers qui obéirent à l'appel de la Patrie en danger.

Il signa d'enthousiasme son engagement au 2^e bataillon des volontaires d'Eure-et-Loir, puis, ce devoir accompli, courut chez ses parents et dit au juge cantonal :

— Père, je suis soldat !... j'ai deux heures à passer entre vous et ma mère.

— Tu as bien fait, mon fils, dit le père Bouvard tout pâle, mais fier et résolu.

La mère étouffa un sanglot, essuya ses yeux, embrassa le jeune homme et murmura :

— Je ne suis qu'une femme... j'ignore la politique... mais il y a des étrangers qui envahissent la France... défendons-nous, mon enfant !

Quinze jours après, le 2^e bataillon des volontaires d'Eure-et-Loir partaient pour l'armée des Ardennes.

Au moment où il quittait Chartres, le patron de Léon lui donnait une lettre de recommandation pour son fils, officier supérieur à cette armée des Ardennes.

Le procureur au bailliage de Chartres s'appelait maître Séverin des Gravières Marceau. Et son fils, à peine âgé de vingt-trois ans, déjà commandant, allait avant peu se couvrir de gloire, en combattant avec sa généreuse et terrible intrépidité, les ennemis du dedans et du dehors.

Marceau accueillit fraternellement le protégé de son père et lui dit :

— J'aurai soin de toi !

Paroles qui, dans la bouche du futur général de l'armée de Sambre-et-Meuse, voulaient dire en substance :

« Partout où il y aura des coups à donner, tu seras de la partie, et les plus rudes exigences militaires te seront réservées.

Et c'était bien ainsi que l'entendait Léon Bouvard ; sans cela, pourquoi s'être enrôlé ?

(Lire la suite au prochain numéro.)

“ L'Œil de la Police ” à l'Étranger.

UN ENRAGÉ DU SUICIDE

Le Dr Frédéric Rustin, médecin qui jouissait d'une grande réputation dans tout l'Ouest des États-Unis, a été trouvé mort, il y a quelques jours, dans le vestibule de sa maison, à Omaha, dans le Nebraska.

On crut d'abord à un assassinat, mais une sérieuse enquête a permis d'établir qu'il s'était suicidé, en s'enlourant des plus grandes précautions, afin que des héritiers pussent toucher le montant de l'assurance sur la vie qu'il avait contractée.

En avril 1905, il s'inocula les germes du cancer, mais son puissant organisme n'en fut nullement affecté. Désappointé, il eut successivement recours aux germes du typhus et du tétanos, sans obtenir de meilleurs résultats.

Il se larda alors de coups de poignard et il eut la force, avant de mourir, de cacher l'arme qui avait servi à sa destruction. Mais elle fut retrouvée, et c'est ce qui a permis d'établir le suicide.

LES BRISEURS DE CHAINES

Grand roman dramatique (suite) *

PAR JULES MARY

DEUXIEME PARTIE

XI

LE DERNIER DES TROIS (suite).

— De telle sorte que l'histoire étrange de votre mariage, que les inventions du soi-disant adultère d'Henriette, se trouvent racontées là, à leur date, dans leur ordre, sans qu'il soit possible de les mettre en doute, et constituent ainsi contre votre père, contre l'agence, contre vous, une preuve irrécusable de fraude... un vrai crime...

— Mais ces copies. Ce livre?... Tu les as conservées, n'est-ce pas ?

— Enfermées dans mon coffre-fort... depuis que j'ai succédé à votre père...

— Elle respira, soulagée.

— Tu m'as fait peur... Pourquoi, puis-je que je n'ai rien à craindre, me racontes-tu cela ?

— Parce que vous avez tout à redouter, au contraire...

— Je ne comprends plus.

— Les copies, je ne les ai plus...

— Qu'en as-tu fait ?

— Volées ? Entendez-vous ? Oui, volées.

— Elle eut un cri de terreur et de rage.

— Volées ? Pourquoi ? Que sais-tu enfin ?

— Elle le serrait à la gorge comme pour l'étouffer.

— Attendez, dit-il, lâchez-moi...

— Il s'éloigna un peu, rajusta sa cravate, puis, reprenant :

— Volées, oui... Vous me demandez pourquoi ? La chose n'est pas difficile à deviner, c'est pour s'en servir contre vous... c'est pour vous nuire... c'est pour vous perdre...

— Auprès de mon mari ?

— Ah ! c'est clair... ça n'est pas auprès du grand Turc...

— Elle réfléchissait longuement.

— Me perdre... soit... mais au profit de qui ?

— Voilà ce que je ne saisis pas bien.

— Si Henriette vivait encore, ce serait au profit d'Henriette...

— Elle est morte, et bien morte... donc, il faut chercher autre chose...

— Par qui ces lettres ont-elles été volées ?

— Si ce n'est pas Montaubry lui-même qui est venu les chercher dans mon coffre-fort, du moins c'est lui qui a payé pour que ce vol fût commis...

— Montaubry ! Toujours cet homme ! Ah ! du moins, celui-là je n'en entendrai plus parler... Mais puisqu'Henriette est morte, pourquoi Montaubry et Rodolphe s'acharnent-ils contre moi ?... Quel est leur but ?

— Je n'en vois qu'un... Ils soupçonnaient vos projets... contre la fortune de Blanche-et-Rose... Et il se peut qu'ils soient allés plus loin en prévoyant l'avenir et en pensant que sans doute auprès de vous... l'enfant d'Henriette n'est pas en sûreté...

— Ainsi, ces lettres ont été volées... Et tu ne peux rien me dire ?

— Ce que je peux vous dire, c'est que j'ai failli les reprendre... Oui... cela vous aurait coûté une bonne somme, par exemple...

— Qu'importe ! En est-il temps encore ?

— Non, il n'est plus temps. J'ai été roulé par un de mes anciens employés, Donatien. C'est de lui que part le coup. Ou a-t-il fait du registre ? Je l'ignore. Qu'est-il devenu, lui ? On n'en sait rien. Les copies doivent être en lieu sûr, voilà ce que l'on peut affirmer, et elles n'en sortiront que lorsque l'on voudra les utiliser...

— Il me faut ces papiers. Il me les faut, entends-tu ? coûte que coûte...

— Du diable si je sais comment remettre la main dessus...

— Ce Donatien... ne peux-tu fouiller tout Paris à sa recherche ?

— J'essayerai... mais en supposant

— même que je le rencontre, à quoi cela me servira-t-il ?

— Tu lui achèteras les lettres, le prix que tu voudras...

— Et s'il ne les a plus ?

— Il ira les voler là où elles sont, ou tu les voleras toi-même...

Cassoulet haussa la tête.

— Tout cela ne vaut rien. Donatien a toutes les raisons de m'en vouloir et de me jouer un vilain tour, car je l'ai fait condamner autrefois pour avoir barboté dans mes tiroirs... Puis, il n'agit pas pour son compte, il ne doit pas non plus agir sans être grassement payé... Donc, il faut chercher autre chose, et le chien-dent, c'est que j'ai beau me creuser la tête, je suis à court de moyens.

— Rodolphe et Montaubry renvoyés au bagne, je n'ai plus rien à redouter...

— Sans doute, sans doute... En apparence et même avec toute la logique de notre côté. Du moment que vous étiez menacée par deux ennemis et que ces deux ennemis ont disparu, disparaissent aussi leurs menaces...

— Eh bien ?

— Il se gratta l'oreille.

— Eh bien, malgré cela, je ne suis pas tranquille pour vous...

— D'où viendrait le danger ?

— Ah ! si je pouvais le dire ! Mais je le devine, je le sens... mon instinct m'avertit. Aussi, tenez, si je vous disais... que je ne suis pas rassuré du côté de votre mari...

— Le pauvre homme !

— Oui, vous le tenez, c'est évident, et pour vous aimer, il vous aime... mais ce n'est pas aujourd'hui qu'on a pu s'apercevoir que votre influence sur lui est battue en brèche par celle de Sabine...

Définiez-vous de Sabine !

— Il se dirigeait vers la porte.

Et arrivé là s'arrêtant et baissant la voix :

— Définiez-vous de Claude Morland aussi... Et redoublez de vigilance... car vous touchez au but... et pourtant...

Il se frappa le front en répétant :

— J'ai l'instinct d'un danger... l'instinct ! l'instinct !... à ce soir !

— A ce soir !

Ponctuel en tout, Cassoulet suivit les recommandations de Diane.

Une heure après, la préfecture de police était avertie.

Elle prenait ses mesures.

Tous les agents avaient parcouru Paris depuis quelque temps pour y découvrir le troisième des Briseurs de Chaines, bien qu'aucun indice n'eût laissé croire que le marquis de Fourvières fût en France.

On s'en doutait seulement.

Les recherches allaient être abandonnées lorsqu'on reçut le renseignement apporté par Cassoulet.

Le chef de la Sûreté ne voulut confier à personne le soin de procéder à une arrestation aussi grave et sûrement sensationnelle.

Le soir, en habit et cravate blanche, il montait le perron de l'hôtel.

Derrière lui, deux agents ayant l'air d'invités, correctement vêtus, l'allure d'anciens officiers, entrèrent.

Cassoulet était là, lui aussi.

Et parmi la foule qui se pressait dans les salons de l'hôtel, il alla prévenir Diane à voix basse :

— Le chef est arrivé...

— Bien...

Elle était extrêmement pâle, mais résolu.

Elle dit :

— Tu n'as donné aucun renseignement précis ?

— Aucun.

— De telle sorte que, si je le veux ?...

— Si vous le voulez, Rodolphe sortira d'ici libre, ou, si vous le voulez également, il ne sortira d'ici qu'avec les menottes aux mains...

Elle eut un frémissement léger.

— Va, dit-elle, et laisse-moi...

En rentrant dans un des salons où l'on

dansait, Diane aperçut Sabine au bras de Rodolphe.

Sabine, certes, était aussi pâle que sa belle-mère.

Elle avait été prise d'un tremblement violent en voyant tout à coup Rodolphe s'approcher d'elle, se faire inscrire sur son carnet de bal.

Elle n'avait osé refuser.

C'était la première fois que Rodolphe agissait ainsi.

Depuis longtemps entre eux, pas une parole n'avait été échangée.

Et si elle n'avait pas voulu refuser, c'est qu'elle avait cru surprendre dans le regard de Rodolphe, une supplication suprême.

Où, ses yeux disaient :

— Ne me refusez pas... Ne me repoussez pas !

Et elle avait bien voulu. Maintenant Sabine à son bras, il lui glissait quelques mots rapides.

— Oui, j'ai désiré vous voir... n'en soyez pas surprise... c'est la dernière fois peut-être que nous nous rencontrons.

— Vous partez ?

— J'aurais dû partir il y a longtemps, n'est-ce pas ?

— Oui, lorsque je vous en ai prié...

— Et vous seriez heureuse de mon départ ?

— Heureuse, non... Pourtant, je vous le dis encore... Partez... Allez vous-en loin d'elle... afin de redevenir maître de vous... Plus tard, vous reviendrez...

— J'ai dit que c'était sans doute la dernière fois que nous pourrions causer... Je ne voudrais pas être séparé de vous sans vous avoir demandé pardon...

Il sentit le bras de la vierge frémir sur son bras.

— Je vous ai fait souffrir, mon enfant, je vous ai fait verser des larmes... c'est de cela que je vous demande pardon...

— C'est vrai, j'ai pleuré... Je vous pardonne...

— Lorsque vous vous souviendrez de moi, dites-moi seulement que j'ai été un moment égaré, plus malheureux que d'autres, mais que je me suis enfin reconquis...

Ne vous rappelez de moi qu'une seule chose : mon dévouement... et lorsque la vérité tout entière vous sera connue — elle ne peut tarder à l'être, je le crains — n'ayez point trop horreur de moi...

— De l'horreur... dit-elle, plus pâle encore.

— Oui...

— Monsieur, il faut tout me dire. J'aime mieux tout apprendre de votre bouche...

— Moi, je n'aurais jamais le courage...

— Je ne puis me souvenir que du jour où ma mère vous fit connaître à moi dans l'île maudite.

— Je ne le pourrais... Pour la dernière fois, pardon !

Il remarqua l'ardent regard de Diane qui le suivait, l'observait, le brûlait.

— Silence... Elle nous observe...

Et ils se mêlèrent aux danseurs.

— Que lui a-t-il dit ?

Voilà ce que Diane se demandait, ce qu'elle voulait savoir.

Mais Rodolphe ne paraissait pas vouloir lui parler, se rapprocher d'elle.

Alors elle manœuvra de façon à se trouver sur son chemin.

Et à voix basse :

— Donnez-moi votre bras...

Il s'inclina, froidement.

Elle l'entraîna vers la serre, déserte en ce moment, où ils pourraient causer à l'aise.

Il se laissa entraîner.

— Rodolphe, avez-vous réfléchi ?

— Je n'ai pas eu à réfléchir...

— Vous ne me trouvez donc plus belle ?... Regardez-moi, Rodolphe...

Il lui obéit. Elle comptait le dompter encore, par sa dangereuse séduction.

Mais il resta froid, l'œil morne, le cœur indifférent.

Pourtant, il murmura :

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—



DE LA POLICE

Dans la VALLÉE du RHÔNE

L'ÉTERNELLE HISTOIRE. — Il l'aimait, elle ne l'aimait guère. Georges Milhan, désespéré, a tué Mlle Gabrielle Chauvet d'un coup de revolver, puis, il s'est logé une balle dans la tête. La mort a été foudroyante. MARSEILLE.



UNE MARIÉE EN GAGE. — Une aventure extraordinaire et digne d'exciter la verve d'un vaudevilliste est arrivée à un nommé P..., qui, à l'occasion de son mariage, avait commandé son repas de noces chez un traiteur de la rue des Bossues. A l'heure du dîner, les mariés et leurs convives prirent place autour du festin copieux, auquel tous firent largement honneur. Vers onze heures du soir, les invités prirent congé, et le marié laissa sa femme pour aller se reconduire. Il ne reparut pas. Quelques instants plus tard, le traiteur présenta l'addition à la mariée qui voulait sortir aussi pour rejoindre son époux. La pauvre femme n'avait pas d'argent. Le traiteur fut intraitable et la conduisit devant le commissaire de permanence. Ce magistrat réussit à arranger l'affaire et laissa en liberté la jeune épouse. LYON.



A PROPOS D'ARGENT. — M. Antoine Gardes, propriétaire, avait vendu du bois à une femme, cabaretière de la Devize, qui vint accompagnée d'un de ses pensionnaires, sujet italien, et d'un charretier, pour prendre livraison de ce bois. Lorsqu'il fallut payer, une vive discussion s'éleva au cours de laquelle l'italien, prenant fait et cause pour sa logeuse, sortit de sa poche un couteau et en frappa M. Gardes. Ce dernier, atteint au visage et à l'épaule gauche, tomba évanoui. Son état est considéré comme désespéré. GARD.



TENTATIVE CRIMINELLE. — Tandis que la domestique de Mme de Travenay s'était absentée, un cambrioleur pénétra dans l'appartement avec une fausse clef. Son coup était évidemment prémédité. Il attendit le retour de la bonne derrière la porte, et, à son arrivée, lui asséna une dizaine de coups de matraque sur la tête, lui faisant une plaie profonde. Tombant évanouie, Jeanne Roulier eut cependant la force de se traîner jusqu'à la fenêtre d'un balcon, qu'elle réussit à ouvrir et appela au secours. Se voyant perdue, l'assassin abandonna sa victime et prit la fuite. On ne l'a pas encore retrouvé. CHAMBERY.



DES CAMBRIOLEURS SURPRIS ASSOMMENT UN AGENT. — Ayant pénétré par effraction chez Mme veuve Guillard, tenancière d'un débit de tabac, des cambrioleurs furent dérangés par l'agent Morel ; sans perdre leur sang-froid, les malfaiteurs décochèrent de tels coups de pince-mousquetaire à Morel que celui-ci fut bientôt par terre. La police enquête. THONON (Haute-Savoie).

* Voir l'Œil de la Police n° 45.



DE LA POLICE dans le Nord et dans l'Est

MAUVAIS PÈRE, MAUVAIS ÉPOUX. — On vient d'arrêter un nommé Henri Bruneau, mineur, à Bruay-sur-Escaut, qui, depuis un an, martyrisait son enfant, âgé de quatre ans, et sa femme. Non content de les rouer de coups presque chaque jour, Bruneau, d'après les accusations de sa femme, se levait la nuit et, avec un martinet, fouettait son pauvre petit garçon endormi. Il lui mettait la bouche dans ses excréments, l'enfermait dans une armoire. Un jour, même, il le pendit, et le petit martyr ne dut la vie qu'à l'intervention de sa mère. Bruneau a nié; mais des témoignages accablants ont été relevés par l'enquête.

VALENCIENNES.



SCÈNE BURLESQUE. — En plein midi, un ivrogne roula sur un trottoir de la rue de Paris. Un agent le releva et le pria de regagner son domicile. Mais l'homme était abruti par l'alcool et il ne comprit pas ce qu'on lui disait. L'agent se disposait à le relever, lorsque trois gros chiens bouledogues arrivèrent sur lui, lui déchiraient sa tunique et le mordaient légèrement aux jambes. Un second agent étant accouru, il put, avec l'aide de ce dernier, maîtriser les chiens à coups de sabre. Les chiens tournèrent alors leur fureur contre l'ivrogne qui s'était remis à ronfler, puis, brusquement, s'enfuirent dans la direction de la porte de Paris. Détail piquant: les chiens appartenaient à l'ivrogne. On l'a su, quand on a pu enfin connaître l'adresse du dormeur et le ramener chez lui, dans quel état, bon Dieu! LILLE.



UN JEUNE SOLDAT SE MUTILE. — Un peu avant l'appel, un jeune soldat de la dernière classe, nommé Ferdinand Chouvin, appartenant au 3^e régiment du génie, et originaire de Montrouge (Seine), rentrait à la caserne de la Citadelle couverte de sang. Interrogé au poste, il montra sa main gauche dont les quatre premières phalanges étaient coupées. Il raconta être tombé ayant un rasoir à la main. Ce récit parut invraisemblable et l'interrogatoire fut poussé plus loin. Chouvin avoua alors que, se trouvant dans le jardin des Alliées, il s'était volontairement coupé les doigts avec un rasoir et que, ne pouvant détacher les phalanges, il s'était servi d'une serpe pour achever sa mutilation. Un sous-officier se rendit à l'endroit indiqué, dans le jardin, et retrouva dans une mare de sang le bout des doigts de Chouvin qui dut être transporté à l'hôpital. ARRAS.



EN BORDEE. — Trois hommes et un caporal, craignant d'arriver en retard à la caserne, hélèrent un cocher, M. Mahieux. Ce dernier accepta de les conduire rapidement au quartier. Mais en cours de route une dispute éclata, et le caporal, aidé de ses trois hommes, tomba à bras raccourcis sur M. Mahieux. Le pauvre cocher n'a pu que ramasser un des képis de ses agresseurs et le porter à l'autorité militaire, qui a ouvert une enquête. LILLE.



DRAME DE BRACONNAGE. — Le garde-chasse Chardey a été tué dans le bois de Largery, près de Reims. Chardey a reçu trois coups de feu, dont deux mortels. On a retrouvé près du cadavre, le fidèle chien du garde-chasse qui hurlait lugubrement. Chardey, impitoyable pour les braconniers, était détesté à dix lieues à la ronde. MARNE.

— Oui, vous êtes admirablement belle...

— Souvenez-vous de ce que je vous ai dit: « Je serai si belle, si belle, que vous vous repentirez d'avoir été cruel envers moi et, moi, je vous pardonnerai... »

— Est-ce tout ce que vous aviez à me dire, Diane ?

— Rodolphe, je vous en supplie...

Il se leva pour se retirer.

Elle le retint par le bras.

— Prenez garde, madame, on peut nous voir, on nous observe peut-être...

Vous êtes très émue et l'on ne comprendrait pas...

— Que m'importe...

Et d'une voix sourde, cassée, hâlante :

— Rodolphe, je puis haïr avec autant de force que j'ai aimé...

— Je me défendrai contre votre haine, ainsi que j'ai fini par me défendre contre votre amour...

— Rodolphe, prenez garde... Vous m'offensez mortellement...

— Je le sais, madame, et je ne puis plus agir autrement.

— Vous êtes mon ennemi, Rodolphe...

— Oui...

— Rodolphe, vous êtes en danger, chez moi.

— Je n'en doute pas, madame...

— Rodolphe, vous ne redoutez donc point de retourner au bagne ?

Il dit, avec un navrant sourire :

— Non... le bagne ne me fait plus peur... Car le jour où j'aurai remis le pied à Cayenne, je mourrai...

— Tu te tueras !

— Oui.

On eût dit qu'elle en était joyeuse, d'une joie féroce.

Au moins, il ne serait pas à une autre !

— Adieu ! dit-il.

Et il se dirigea vers les salons.

Elle fit un pas comme pour le suivre, mais s'arrêta.

Près de la porte, vers laquelle Rodolphe se dirigeait, se tenaient trois hommes, dont deux ne s'étaient point mêlés à la foule des invités, bien qu'ils eussent l'air d'en faire partie...

Le troisième, élégant, mondain, était très entouré.

Celui-là était le chef de la Sûreté.

Les deux autres, ses agents.

Ceux-ci ne quittaient point la porte, attentifs à un ordre du patron et prêts à tous les événements.

Depuis qu'il était dans les salons, le chef de la police n'avait pas essayé le moins du monde de découvrir, par lui-même, quel était Rodolphe, marquis de Fourvières...

Le signalement d'autrefois, qui lui avait été transmis par le parquet de Besançon, où s'était jugée l'affaire des Trois, n'avait plus rien de commun, comme bien on pense, avec ce qu'était devenu Rodolphe après les seize années terribles passées au bagne.

Mais il avait deviné, sous les paroles de Cassoulet, quelque drame de passion, de jalousie, de haine peut-être.

Il savait la belle Diane mêlée à ce drame.

C'était d'elle, d'un mot, d'un geste, qu'il attendait la découverte du forçat.

C'était d'elle que devait venir la trahison.

Et parmi tout ce monde, c'était Diane, seule, que le chef de la Sûreté regardait.

Il venait d'être entouré de nouveau par de jeunes femmes, avides et curieuses.

C'était au moment où Diane avait entraîné Rodolphe dans la serre.

Depuis que le chef était là, il n'avait pas eu de peine à remarquer l'étrange émotion de Diane et le regard persistant dont elle cherchait Rodolphe.

Il avait vu tout son manège, sa pâleur, son dépit, les larmes refoulées puis la haine faisant briller ses yeux et prenant la place de tout cela.

Et il avait murmuré :

— Voilà notre homme !

Toutefois, il attendait.

Il ne voulait pas commettre d'impair.

Diane était immobile, appuyée debout contre un canapé.

Elle s'éventait, lentement, d'un geste alangui.

Mais elle était d'une pâleur affreuse.

Sous le regard rapide, aigu, interrogateur, du policier, elle frémit.

Elle eut, pendant une seconde, une suprême hésitation.

Puis, brusquement, elle ferma son éventail qui se dirigea vers Rodolphe.

Personne ne prit garde à ce geste ?

Personne n'eût pu en deviner la signification tragique.

Seul, le chef de la Sûreté le comprit.

Il s'était dirigé vers Rodolphe...

Vers Rodolphe, pâle, souffrant mille tortures...

Vers Rodolphe qui, lui aussi, restait souriant... mais qui avait compris !

Oui, il avait compris, le malheureux, que c'en était fait de la liberté si cruellement reconquise, au prix de tant de travaux et de tant de souffrances...

Il voyait la porte du bagne se rouvrir...

Et mettant la main sur l'épaule du malheureux :

— Monsieur le marquis Rodolphe de Fourvières, condamné, pour meurtre, au bagne à perpétuité, forçat en rupture de ban, au nom de la loi, je vous arrête !

Il y eut dans les salons un cri de stupeur.

Puis un silence de mort.

Rodolphe avait seulement baissé les yeux. Il était affreusement pâle.

Il sentait tous les regards fixés sur lui, dans une angoisse et dans une horreur.

Chacun attendait sans doute qu'il se défendît.

Ce n'était pas lui... Le policier se trompait !... Depuis longtemps il fréquentait chez Diane et il était connu du Tout-Paris élégant et mondain.

Pourquoi ne se défendait-il pas ?...

Une voix basse, une voix mourante murmura à ses oreilles :

— Monsieur ! Ah ! monsieur, je vous en supplie, dites-leur...

Il releva ses yeux tristes, troubles.

C'est à peine s'il put apercevoir Sabine, et dans ce fantôme blanc reconnaître la jeune fille épouvantée, les mains jointes en prière.

Il dit :

— Comprenez-vous, maintenant, pour quoi je voulais vous éloigner de moi ?

Et plus haut, sans forfanterie, mais aussi sans honte, il jeta :

— Je suis le marquis Rodolphe de Fourvières, forçat en rupture de ban.

Un cri étranglé, le cri d'une pauvre créature blessée mortellement, lui répondit.

C'était Sabine qui venait de tomber évanouie...

On s'empressa autour d'elle.

Mais tout à coup la foule fut écartée brusquement.

Un homme s'élança auprès de l'enfant, l'enleva dans ses bras et disparut, l'emportant contre son cœur, dans une sorte d'accès de douleur furieuse.

Cet homme, c'était Claude Morland.

XII

SABINE EN DANGER.

Sabine était en danger de mort.

Claude l'avait transportée dans sa chambre.

Il l'étendit sur le lit, toute parée pour le bal, le visage aussi blanc que sa robe blanche, pareille à une morte, sans mouvement et sans souffle...

Il l'étreignait, en tremblant.

Les heures s'écoulaient et l'enfant ne reprenait pas connaissance.

Diane était montée auprès d'elle...

En voyant entrer sa femme, il eut un accès réfléchi de fureur.

Il se précipita vers elle.

— Allez-vous-en ! que venez-vous faire ici, vous ?

Elle ne l'avait jamais vu ainsi, dans une pareille révolte. Elle en fut, un moment, décontenancée.

Mais elle se remit vite. Elle ne parut pas l'avoir entendu, se dirigea vers le lit où reposait Sabine et l'embrassa au front.

Le médecin entra. Il resta longtemps inquiet. Ce ne fut qu'au bout d'une heure encore qu'il réussit à rappeler à la vie l'enfant mortellement frappée.

Elle rouvrit les yeux, mais le regard était trouble... vitreux... ne se reposait sur rien... semblait ne rien voir et, en réalité, ne voyait pas...

Claude eut un frémissement :

— Ma fille est folle ! Ma fille est folle !

Un autre gémissement lui répondit.

C'était Diane qui pleurait...

Ce fut le lendemain seulement qu'elle reconnut son père et sa belle-mère.

Elle sourit à Claude, lui serra doucement la main, puis ferma les yeux.

Il était seul en ce moment auprès du lit. Il se rapprocha.

Il vit qu'entre les cils de l'enfant des larmes coulaient, qu'elle ne pouvait retenir.

— Oh ! mon enfant, ma Sabine, aie confiance dans ton père !... Dis-moi pourquoi tu pleures et ce qui te fait souffrir...

Elle était trop faible pour parler.

Elle se contenta de le remercier, d'un regard infiniment triste.

— C'est le cœur qui est atteint, répétait le docteur...

Et remontant aux causes de la maladie :

— Comment peut-il se faire que l'arrestation de cet homme lui ait apporté une émotion aussi violente...

Diane, interrogée ainsi, se taisait.

Elle ne voulait pas dire que Sabine avait aimé, aimait encore Rodolphe.

Quant à Claude, il n'en savait rien.

Et Sabine gardait toujours le même mutisme étrange.

Claude ne quittait presque plus l'enfant qui paraissait vouloir se laisser mourir. Il passait ses journées entières auprès du lit blanc.

Parfois, lorsque Claude avait pris les mains de la jeune fille, lorsqu'il les avait ainsi longuement retenues et lorsque, croyant qu'elle s'endormait, il voulait se retirer doucement, il sentait se resserrer autour de ses doigts les doigts de l'enfant.

Elle rouvrait alors les yeux.

Elle ne voulait pas se séparer de lui.

On eût dit qu'elle avait à lui parler, et qu'elle ne l'osait, et que le secret qui remontait à ses lèvres l'effrayait.

Ce qu'elle voulait dire à cet homme, c'était :

— Ma mère est vivante !

Car elle ignorait l'entrevue de Claude avec Henriette, rue de la Goutte-d'Or.

Et, chose singulière, la même pensée était venue à Claude.

Cette enfant si faible, est-ce qu'elle ne reviendrait pas à la vie ? Est-ce qu'elle ne se reprendrait pas au bonheur, à la santé, si dans sa détresse mystérieuse apparaissait tout à coup la femme en deuil, la mère ! ! ! auprès de son lit ?...

Il finit par lui dire, le soir même :

— Mon enfant, ne désires-tu rien ?

— Rien, père... que de mourir...

— Si tu penses ainsi à mourir, c'est que tu ne m'aimes guère... Mais il faut que tu oublies également une pauvre femme que ta mort tuerait et qui a plus de droit que je n'en ai à ton affection...

Elle le regarda, tremblante.

Elle s'était soulevée dans son lit :

— De qui veux-tu parler, père ?

— De cette femme, vêtue de noir, le visage caché par un voile de deuil, et qui, depuis longtemps, nous accompagne partout où nous allons tous deux.

Il souriait, triste.

— Et cette femme, père, cette femme ?...

Elle n'osait achever.

Elle rebomba, la tête sur l'oreiller, murmurant enfin :

— Est-ce que tu la connais ?

— Oui.

— Ah !

Elle parut évanouie, les yeux clos...

Pourtant, un sourire, sur ses lèvres pâles.

— Maman ! Ma pauvre et bonne maman !

— Tais-toi... dit-il, effrayé.

— Oui, il ne faut pas qu'on sache qu'elle est vivante, n'est-ce pas ?

— Oui, il ne faut pas qu'on sache

— Non, dit-il avec crainte, presque avec honte, il ne le faut pas...

(Lire la suite au prochain numéro.)

NOUVELLES AMUSANTES

UNE COMMISSION GÉNANTE

Un avocat parisien a reçu d'une de ses clientes une lettre par laquelle elle le prie d'abord de lui prêter 7 fr. 50, ensuite de passer chez elle et d'y prendre, pour les lui apporter dans sa prison, une camisole blanche, un jupon violet et une paire de chaussures.

L'avocat n'a pas encore fait la commission.

Il hésite un peu et se demande si la défense de la veuve et de l'orphelin comporte ces menus services.

L'ESPRIT DE DUMANET

Nous racontons d'autre part l'histoire de ce soldat qui rentra dans ses foyers parce que le médecin-major lui avait dit : « Allez au diable ! »

C'était une réponse un peu naïve. Les troupiers parfois en eurent de meilleures. Celui, par exemple, à qui Canrobert, le trouvant mal astiqué, disait un jour au camp de Châlons :

— Il faudra que je t'envoie ma femme de chambre, mon ami.

— C'est inutile, monsieur le maréchal, répondit le soldat. Je vais la trouver tous les soirs.

L'Affaire Steinheil (suite).

« Je vous jure, monsieur, que je n'étais pas sa complice ; je suis sûre de ce qu'il va répondre ; il va dire que je suis sa complice, que c'est moi qui l'ai incité à tuer mon mari et ma mère. Oh ! monsieur !... Et ce n'est pas vrai, monsieur, et c'est ainsi aussi qu'il a obtenu de moi, jusqu'à ce jour, un silence que je ne peux plus garder.

« Il est venu pour voler, nous croyant tous à Bellevue, ce soir-là. Quand il m'a vue, il s'est jeté sur moi, m'a bâillonnée : mon mari a voulu se lever, se jeter sur lui ; ma mère a crié ; il les a tués ; je restais l'unique témoin ; il en a abusé, le misérable, en me disant : « Si tu me dénonces, je dirai partout que c'est toi qui m'as fait venir pour tuer ton mari et la mère !... »

L'INNOCENT EST RELACHÉ ;

ON ARRÊTE WOLFF

Alexandre Wolff, arrêté à son domicile, fut confronté dans la journée du jeudi avec la veuve du peintre ; après l'avoir accusé très nettement, Mme Steinheil fit des réticences, devint beaucoup moins affirmative.

Quant à Couillard, il a été remis en liberté.

QUE FAUT-IL CROIRE ?

On voit, d'après toutes nos informations, que Mme Steinheil varie souvent dans ses déclarations.

Quelques instants avant de faire des aveux, renouvelés depuis dans le cabinet du juge d'instruction, elle donnait une déclaration écrite ainsi, dont voici le texte intégral, à un de nos confrères du Petit Journal :

« Je tiens à certifier que jamais je n'ai eu depuis le crime la parole entre mes mains ni moi, ni les miens et que la trame ourdie contre moi et contre mon valet de chambre prouve que nous sommes tous les deux victimes d'une machination épouvantable dont je ne puis m'expliquer ni le but ni la tendance, et je tiens à ajouter que je suis la plus malheureuse des femmes et des mères. »

25 novembre. Steinheil-Japy.

LA JOURNÉE DE JEUDI

Cette journée a été fertile en péripéties. Dans une confrontation des plus mouvementées, Wolff, injustement accusé d'avoir assassiné le peintre Steinheil, est dressé tout, vibrant d'indignation, devant Mme Steinheil et la sommée de dire la vérité. Après avoir essayé de maintenir ses affirmations, la veuve tragique est entrée dans la voie des restrictions et sa monstrueuse accusation s'est lamentablement effondrée.

WOLFF LIBRE ;

LA FEMME TRAGIQUE EN PRISON

Dans la soirée, Wolff était remis en liberté. En revanche, M. Leydet, juge d'instruction, mettait Mme Steinheil en état d'arrestation sous inculpation de complicité de meurtre par aide et assistance.

Dans le couloir du Palais une scène déchirante s'est produite entre Mme Steinheil et sa fille Marthe.

— Je suis arrêtée, fait simplement Mme Steinheil.

— Oh ! maman ! Ma pauvre maman ! s'écrie la jeune fille en s'élançant vers la veuve du peintre, qu'elle enlace dans ses bras. Les assistants s'écartent et les deux femmes pleurent silencieusement.

(Voir la fin page 12.)

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Concours n° 12
Le Crime de la rue Machin
Conservé ce bon et nous le retournera à la date que nous indiquerons.

LE DISQUE "PATHÉ" SUPPRIME L'AIGUILLE et l'usure qu'elle produit.

La supériorité des Disques Pathé fonctionnant sans aiguille est écrasante. Ils laissent loin derrière eux tous les autres systèmes. L'emploi du Saphir inusable seul peut donner l'absolue vérité de la voix humaine. Quand on a entendu les Disques Pathé il n'est plus possible d'en acheter d'autres.

A TOUS ET PARTOUT
8 JOURS
à l'ESSAI

Faculté de comparer avec les autres systèmes.

Le Théâtre chez Soi
NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE :
Chants accompagnés par l'Orchestre.

INVENTION NOUVELLE

Diaphragme à Membrane de mica indestructible et pointe de saphir extra-fin.

J. GIRARD & C^{ie}
Sous Concessionnaires pour la Vente à terme.

COMPAREZ
et JUGEZ

30 Mois de Crédit !
Chants Accompagnés par l'Orchestre

DERNIÈRE INVENTION !

Les disques et les diaphragmes à aiguilles sont vaincus ! Tout le monde exige maintenant les merveilleux disques Pathé, et chacun fait remplacer son diaphragme à aiguilles, désagréable, agaçant et démodé par le diaphragme à saphir, inusable, toujours prêt à fonctionner et qui donne des résultats tenant positivement du prodige !

Adaptation instantanée et sans frais.

Nous nous mettons à la disposition de tous les possesseurs de machines parlantes à disques pour perfectionner leur instrument et le mettre au niveau de la science actuelle.

Révolution radicale dans l'art de la reproduction de la musique et du chant.

20 Centimes
PAR JOUR



Les grands Disques
PATHÉ donnent les
plus longues auditions
(jusqu'à 4 minutes).

6 Francs
PAR
MOIS

LA COLLECTION DES CHEFS-D'ŒUVRE ARTISTIQUES

LISTE DES 40 MORCEAUX choisis.

OPÉRAS - OPÉRAS-COMIQUES

1. Le Roi de Lahore (Promesse de mon avenir), chanté par RENAUD
2. La Favorite (du 4^e acte), chanté par M^{lle} D. L. et ALVAREZ
3. Les Huguenots (Pif-Paf), chanté par ALVAREZ
4. Patrie (Pauvre martyr obscur), chanté par DELMAS
5. Rigoletto (Comme la lune au vent), chanté par AFFRE
6. Benvenuto (De l'air), chanté par NORA
7. Mignon (Elle ne se voit pas), chanté par BETTE
8. Les Cloches de Corneville (Va petit mousse), chanté par VAGUET

ROMANCES - CHANSONNETTES - GRANDS AIRS

9. Souhait à la France (Mélodie avec chœurs et orchestre), NUBIO
10. Je ne sais plus (avec orchestre), chanté par VAGUET
11. Et toi d'amour (avec orchestre), chanté par VAGUET
12. Rancœur lassé (avec orchestre), chanté par VAGUET
13. O Sois Mio (avec orchestre), chanté par VAGUET
14. La chanson de Marinette (avec orch.), chanté par VAGUET
15. Si tu voulais (avec orchestre), chanté par VAGUET
16. La Valse rose, chanté par M^{lle} JANE MERCY
17. Les Larmes de la vie (avec orchestre), chanté par MERCADIER
18. Je vous ai tant aimés (avec orchestre), chanté par MERCADIER
19. J'ai tant pleuré (avec orchestre), chanté par DALBERT
20. Le Roi des Tyroliens (Tyrolienne), chanté par CHARLES
21. La Jolie botteuse (avec orchestre), chanté par CHARLES
22. La Dernière carotte (monologue), par POIN
23. J'ai un rosier (avec orchestre), chanté par DRENN

ORCHESTRES - DANSES - SOLI

24. Marche des Cosaques, de SILENCIO
25. Danse des Lutins, de ELLERBERG
26. Les Feuilles du matin (Valse), de STRAUSS
27. La Nuit (Valse), de METZ
28. Almer toujours (Valse), de PARADIS

Prière de remplir le présent Bulletin et de l'envoyer sous enveloppe à l'adresse de :

J. GIRARD & C^{ie} Successeurs de E. GIRARD & A. BOITTE
46, Rue de l'Échiquier, à PARIS (X^e Arr^t)

de PROPAGANDE
PRIME MONTRE EN ARGENT
(Homme ou Dame, garantie 3 ans, avec Chaîne ou Sautoir Argent, est offerte à tous ceux qui enverront cette annonce à PRIME-RECLAME, 11, rue des Tournelles, PARIS.

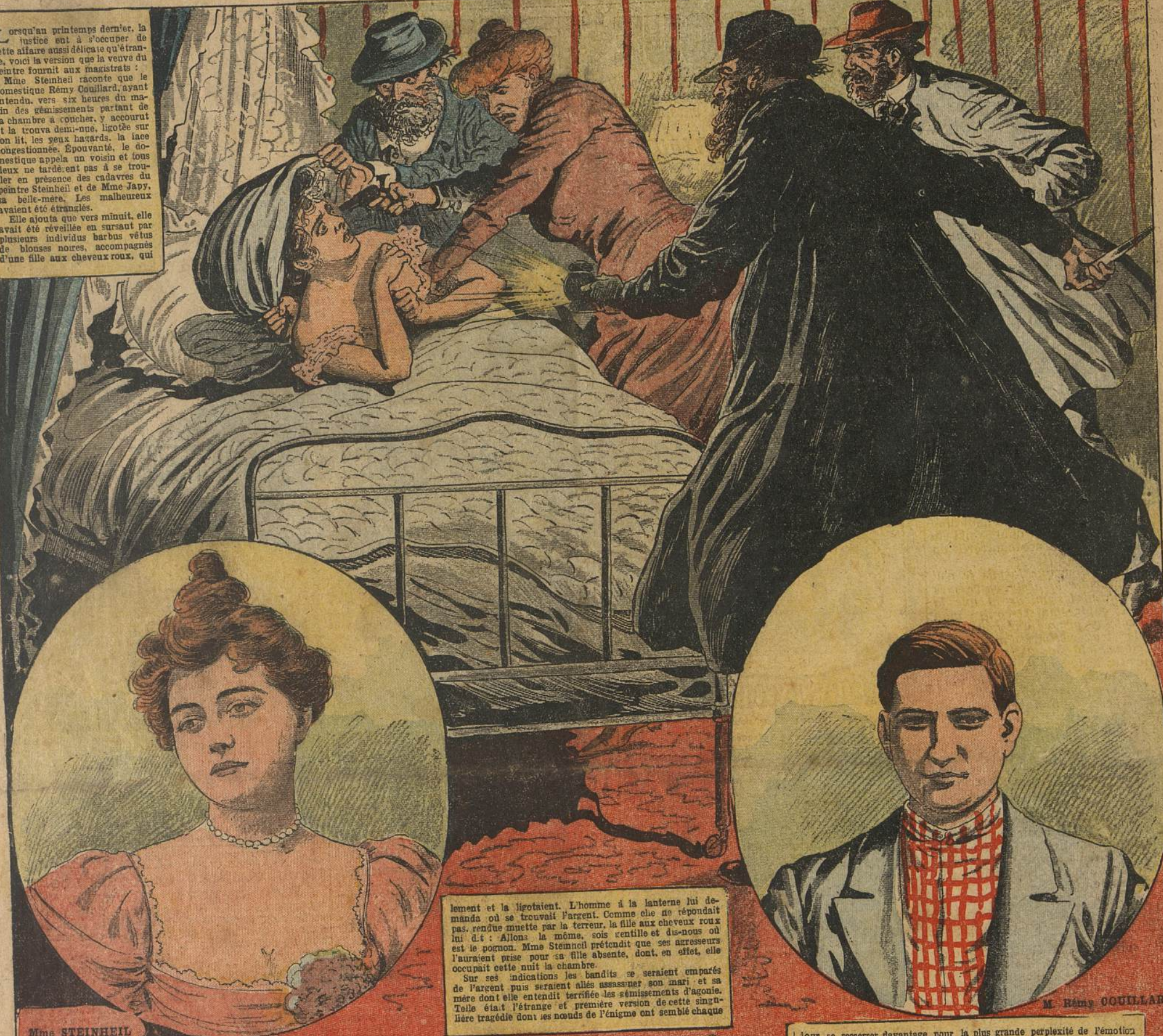
REUSSIR vaincre la fatalité, vous venger des méchants, obtenir amour, fidélité, santé, bonheur, richesse, puissance, vie heureuse. Notice gratis. Envoyer 50 cent. à M. SOROT, 251, r. St-Denis, Paris.

LE MAGE RENYS'S
20, rue de Seine, PARIS, envoie gratis notice à tous, hommes, femmes, qui souffrent, que la fatalité poursuit, qui désirent triompher sur amitié perdue, punir méchant, avoir chance, santé, fortune, chasser guigne.

TALISMAN DE BONHEUR
BIJOU MYSTÉRIEUX
Renforçant, par sa radio-activité, l'âme, électrode, le dynamisme humain. Découverte scientifique. Centre attractif. Puissance magnétique.
FORTUNE, SANTÉ, BONHEUR
Toute personne soucieuse de son avenir doit posséder la bague mystérieuse et scientifique "TOUTE PUISSANTE", dernière création des études magnétiques et hypnotiques, donnant mathématiquement le POUVOIR PERSONNEL qui fait REUSSIR en TOUT.
Succès certain, surprenant, mais naturel.
Mesdames, tous vos vœux seront satisfaits et vos rêves réalisés.
Messieurs, tous vos projets, toutes vos ambitions réussiront au delà de vos espérances.
GRATIS petit livre indiquant la façon d'acquiescer la Sublime Puissance ; le demander au Professeur D'ARIANYS, 49 villa des Violettes, près TOULOUSE (Hte-Gne).

L'AFFAIRE STEINHEIL — PREMIERE VERSION

Lorsqu'en printemps dernier, la justice eut à s'occuper de cette affaire aussi délicate qu'étrange, voici la version que la veuve du peintre fournit aux magistrats :
Mme Steinheil raconte que le domestique Remy Couillard, ayant entendu, vers six heures du matin des gémissements partant de sa chambre à coucher, y accourut et la trouva demi-nue, ligotée sur son lit, les yeux hagards, la face congestionnée. Épouvanté, le domestique appela un voisin et tous deux ne tardèrent pas à se trouver en présence des cadavres du peintre Steinheil et de Mme Japy, sa belle-mère. Les malheureux avaient été étranglés.
Elle ajouta que vers minuit, elle avait été réveillée en sursaut par plusieurs individus barbus vêtus de blouses noires, accompagnés d'une fille aux cheveux roux, qui



Mme STEINHEIL

s'étaient introduits dans sa chambre. L'un d'eux dirigea sur elle les rayons d'une lanterne sourde tandis que la fille lui braquait un revolver sur la tempe et que les deux autres individus se jetaient sur elle bruta-

lement et la ligotaient. L'homme à la lanterne lui demanda où se trouvait l'argent. Comme elle ne répondait pas, rendue muette par la terreur, la fille aux cheveux roux lui dit : Allons la même, sois gentille et dis-nous où est le pognon. Mme Steinheil prétendit que ses agresseurs l'auraient prise pour sa fille absente, dont, en effet, elle occupait cette nuit la chambre.
Sur ses indications les bandits se seraient emparés de l'argent puis seraient allés assassiner son mari et sa mère dont elle entendit terrifiée les gémissements d'agonie. Telle était l'étrange et première version de cette singulière tragédie dont les nœuds de l'énigme ont semé chaque

M. Remy COUILLARD

jour se resserrer davantage pour la plus grande perplexité de l'émotion publique bien légitime en de telles circonstances.

L'affaire Steinheil (fin).

Mme Steinheil a été écrouée à la prison de Saint-Lazare.

LA FEMME FATALE

Cette arrestation remet sur le tapis la question de la mort mystérieuse de Félix Faure, président de la République française.

M. Félix Faure rencontra pour la première fois Mme Steinheil en 1898, pendant les manœuvres alpines, qui eurent lieu aux environs du col de la Vanoise. Le Président y suivait nos troupes en leurs dangereux exercices, et Mme Steinheil, son mari, en quête de croquis militaires. Le Président, charmé par la grâce de sa compagne de route, lui fit promettre de venir le voir à l'Elysée.

Elle y vint plusieurs fois. Elle y vint particulièrement le 17 février 1899, à cinq heures du soir. M. Félix Faure la reçut dans une pièce du rez-de-chaussée dont les fenêtres donnent sur le jardin, séparée du cabinet officiel du Président par deux petits salons, dont l'un était réservé au chef du secrétariat, M. Le Gall, et dont l'autre était ce jour-là occupé par M. le commandant H..., qui recevait la visite de l'un de ses cousins, docteur en médecine.

A six heures moins le quart, M. Le Gall ayant entendu un cri d'appel qui semblait venir de la pièce où le Président causait avec Mme Steinheil, prit sur lui d'ouvrir la porte. Il trouva M. Félix Faure, affaibli sur un canapé, très pâle et gémissant, la tête complètement penchée sur la poitrine, les bras ballants. Devant lui était Mme Steinheil.

A l'approche de M. Le Gall, elle prit le parti de s'évanouir. Le docteur qui se trouvait par hasard à l'Elysée, dans le cabinet de M. le commandant H... fut aussitôt mandé en même temps que l'on prévenait les deux inspecteurs de la Sûreté de service à l'Elysée, MM. G... et M... Le médecin, après un rapide examen du Président, déclara que tout espoir était perdu et que le malade allait succomber à une attaque d'artério-sclérose provoquée par une congestion. Les deux inspecteurs aidèrent Mme Steinheil à revenir à elle, et la conduisant par des corridors intérieurs, la mirent en voiture devant la porte de l'Elysée, située en face de l'ancien hôtel de la nonciature. Pendant ce temps, M. Le Gall s'empressait auprès du Président, mais tous les soins étaient inutiles, et de minute en minute il devenait plus probable que

le diagnostic du médecin allait se réaliser et le malade succomber. M. Le Gall dut donc se résoudre à faire étendre M. Félix Faure sur un matelas et à le faire ainsi transporter dans son cabinet de travail où, presque aussitôt, il expira.
Pour éviter à Mme Félix Faure et à sa fille la terrible émotion que leur aurait causée la brusque nouvelle d'une mort si tragique, on les prévint que le Président, absorbé par un travail urgent, ne pourrait se mettre à table à l'heure habituelle. Mme Félix Faure attendit donc chez elle et Mlle Lucie Faure alla faire une visite à l'une de ses amies très intimes, qui habitait l'Elysée. Ce ne fut qu'à huit heures que l'on se décida à apprendre aux deux malheureuses femmes que M. Félix Faure venait d'être frappé d'une congestion qui mettait sa vie en danger. En réalité, il était déjà mort.

Achetez chez tous les
Marchands de Journaux
le Journal des Romans
- Populaires Illustrés -
Publiant un chef-d'œuvre
Le Gérant, A. CHATELAIN.

BURIDAN
Le Héros de la Tour de Nesle

Roman INÉDIT
d'AMOUR, de
CAPE et d'ÉPÉE
par

MICHEL ZEYACO

10^{C.}

CORBEIL. IMP. CRÉTÉ.